

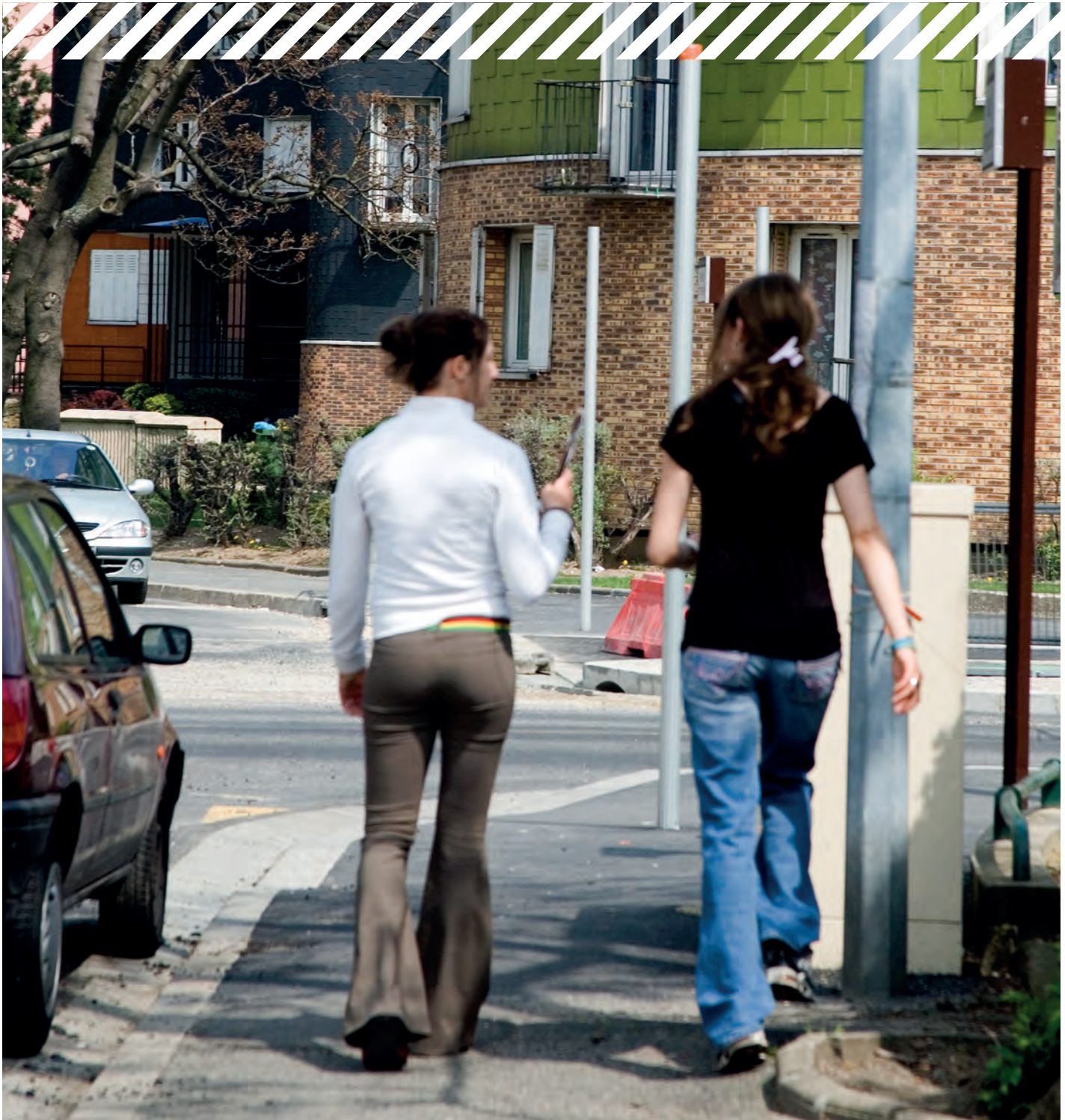
Janvier 2012

Les dynamiques sociales à l'œuvre en Seine-Saint-Denis



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

Les dynamiques sociales à l'œuvre en Seine-Saint-Denis

Janvier 2012

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Département : *Démographie, habitat, équipement et gestion locale*, Directrice : Christine CORBILLÉ

Étude réalisée par Mariette SAGOT

N° d'ordonnement : 2.11.029

Crédits photos de couverture :

Préambule

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une convention passée début 2011 entre le Conseil général de Seine-Saint-Denis et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Île-de-France. Il vise à mettre en évidence les dynamiques sociales à l'œuvre en Seine-Saint-Denis dans le contexte métropolitain à partir des travaux entrepris à l'IAU sur les questions de géographie sociale. Il constitue un complément au travail déjà très fouillé réalisé par l'observatoire départemental de Seine-Saint-Denis dans son « Portrait de la Seine-Saint-Denis » mené en 2010¹ à partir des données du dernier recensement. Le champ adopté est ici restreint aux questions sociales et aux dynamiques en cours mais la focale d'analyse est élargie à l'ensemble de la métropole régionale et articule les échelons régionaux, départementaux et locaux.

¹ *Cahier de l'Observatoire n°2*

Sommaire

Introduction	05
I - Un territoire populaire et cosmopolite	07
I.1 - Deux fois plus de ménages d'ouvriers que de cadres	07
I.2 - Un niveau de vie moyen très faible, une pauvreté très prégnante	08
I.3 - La moitié des habitants sont immigrés ou descendants d'immigrés	11
I.4 - Beaucoup d'enfants en situation vulnérable	14
I.5 - Des difficultés d'insertion sur le marché du travail	15
II - La pauvreté marque l'ouest du département	17
II.1 – Plus de ménages d'ouvriers que de cadres dans plus de huit communes sur dix	17
II.2 - Le sud-est échappe aux profils très « populaires »	17
II.3 - Une forte concentration de poches de pauvreté à l'ouest	22
II.4 - Une présence importante de populations immigrées, surtout à l'ouest	25
II.5 - L'échec scolaire reflète pour partie les disparités sociales	26
III - Une concentration accrue des populations modestes et immigrées	29
III.1 - La sous-représentation des ménages de cadres s'accroît	29
III.2 - Un département de plus en plus pauvre dans le contexte francilien	30
III.3 - La Seine-Saint-Denis relaie de plus en plus Paris dans l'accueil des immigrés	31
IV – Des dynamiques territoriales hétérogènes	33
IV.1 - La progression des ménages de cadres reste très localisée	33
IV.2 - Présence accrue des immigrés dans la partie la plus dense du département	36
IV.3 - Appauvrissement absolu ou relatif important dans plus de la moitié des communes	37
V - La Seine-Saint-Denis : un sas ? une nasse ?	43
V.1 - Les ménages de Seine-Saint-Denis sont moins mobiles	43
V.2 - La mobilité tend à renforcer la fonction d'accueil des catégories populaires	44
V.3 - La présence des ménages immigrés modestes renforce la différenciation sociale	47
Annexe	50

Introduction

Longtemps support du développement industriel de la région, le département a joué un rôle central dans l'accueil des ouvriers, pour partie issus de l'immigration, et des ménages modestes de la région. Cette population a été lourdement frappée par la désindustrialisation et connaît, encore aujourd'hui le plus fort taux de chômage de la région et le plus faible taux d'emploi. Le département a pourtant connu depuis trente ans une mutation profonde de son tissu économique, qui s'est tertiarisé, et a bénéficié de transferts d'emplois au sein de la métropole. Il a ainsi pu renouer avec la croissance de l'emploi, mais cette nouvelle intégration à l'économie métropolitaine profite peu à ses habitants et le hiatus entre le développement économique et l'évolution sociale du territoire persiste. Ce qui se passe en Seine-Saint-Denis ne saurait être analysé indépendamment des transformations qui opèrent à l'échelle de la métropole. Cette note vise à replacer les dynamiques sociales de la Seine-Saint-Denis dans le contexte francilien et à analyser si elles agissent indifféremment sur l'ensemble du département.

Elle s'appuie sur un ensemble d'informations relatives aux revenus des ménages, aux bénéficiaires des minima sociaux, aux catégories sociales et à l'origine des habitants. Elle aborde, aussi, la question des diplômes et de la formation, enjeu central dans l'accès des habitants à l'emploi.

Cette note articule les échelles départementales et communales, le temps présent et les dynamiques en cours. Elle aborde successivement :

- 1- Les particularités sociales du département à l'aune des autres départements franciliens et métropolitains,
- 2- La plus ou moins grande hétérogénéité des situations communales,
- 3- Les dynamiques en cours à l'échelle du département dans le contexte régional,
- 4- La diversité des évolutions locales,
- 5- Le rôle joué par le département dans l'accueil des populations en difficultés : les populations en difficultés y sont-elles assignées à résidence ou y trouvent-t-elles une étape indispensable à leur intégration dans la métropole ?

I - Un territoire populaire et cosmopolite

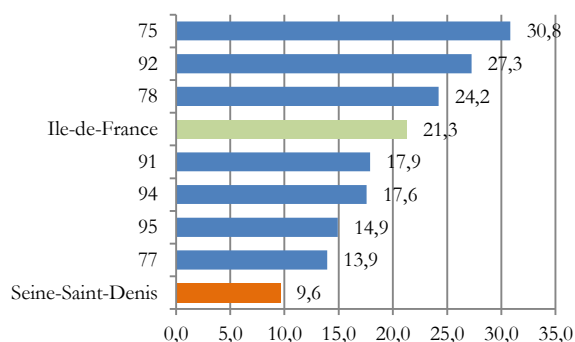
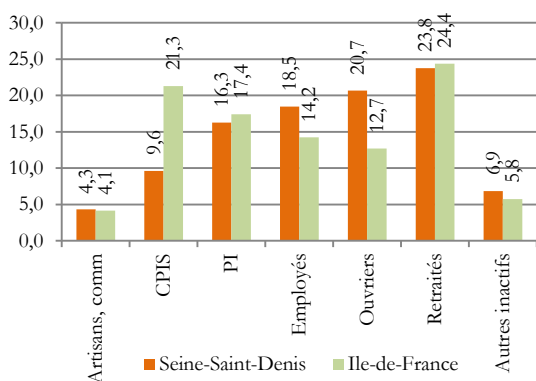
Que l'on choisisse l'angle des revenus, des structures sociales, des diplômes, de la situation sur le marché du travail, des minima sociaux ou celui des origines, la Seine-Saint-Denis apparaît comme le département francilien qui accueille le plus de populations vulnérables.

I.1 - Deux fois plus de ménages d'ouvriers que de cadres

La Seine-Saint-Denis continue de jouer un rôle central dans l'accueil des ouvriers et par extension des catégories populaires. En 2006, 11,8% des ménages franciliens vivent en Seine-Saint-Denis, mais seulement 5,5% des ménages qui ont une personne de référence cadre contre 19,2% des ménages ouvriers. Le poids des ouvriers et des employés parmi les ménages est le plus élevé des départements franciliens, celui des cadres le plus faible. Deux ménages sur cinq ont une personne de référence ouvrière ou employée, soit deux fois plus qu'à Paris, et un ménage sur dix seulement a une personne de référence cadre, trois fois moins qu'à Paris.

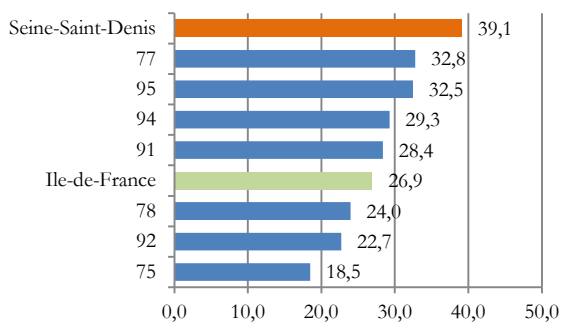
En 2006, on compte deux fois plus de ménages ouvriers que de ménages cadres en Seine-Saint-Denis, alors qu'à Paris, il y a cinq fois plus de ménages de cadres que de ménages ouvriers. Deux autres départements accueillent davantage de ménages d'ouvriers que de ménages de cadres : la Seine-et-Marne et le Val d'Oise.

Structure socio-professionnelle des ménages, 2006 Part des ménages cadres par département (%)

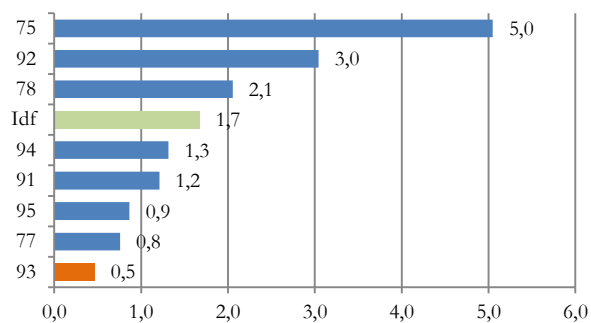


*CPIS : cadres et professions intellectuelles supérieures ; PI : professions intermédiaires

Part des ménages ouvriers et employés (%)



Ratio (ménages cadres)/(ménages ouvriers)



Source : Insee, EAR 2006

I.2 - Un niveau de vie moyen très faible, une pauvreté très prégnante

- *Un niveau de vie moyen parmi les plus faibles en France*

Depuis 2006, la statistique publique diffuse les revenus disponibles à l'échelle des départements. C'est une avancée significative qui permet de mesurer les niveaux de vie des habitants après redistribution, c'est à dire compte tenu des prestations reçues et du paiement des impôts. En 2008, les Séquano-dyonisiens se singularisent par la faiblesse de leurs ressources à l'échelle tant régionale que nationale :

- leur niveau de vie moyen se situe à la 92^e place des départements métropolitains ;
- le niveau de vie médian, sous-lequel vivent la moitié de résidents, est en 93^e place ;
- le 1^{er} décile sous-lequel vivent 10% des habitants est le plus faible des départements de Métropole.

La population est toutefois loin d'être homogène, le rapport inter-déciles qui mesure l'écart relatif entre le haut et le bas de la distribution des revenus, se situe à la 9^e place. L'éventail des revenus reste donc relativement ouvert, même si l'ouverture vers le bas y est plus prononcée qu'ailleurs.

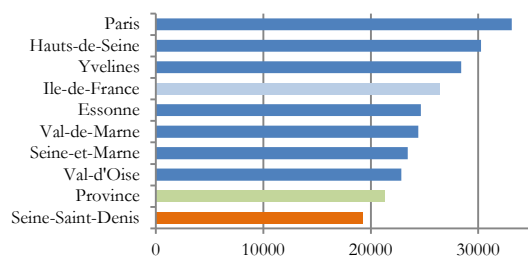
Les ménages à bas revenus sont aussi très présents dans le département le plus riche de France. Paris, qui attire les ménages les plus aisés de France, a l'un des plus faibles niveaux de bas revenu (1^{er} décile en 75^e place). C'est le département français qui connaît les plus fortes disparités de revenu de ses habitants.

Niveaux de vie des habitants par département en 2008

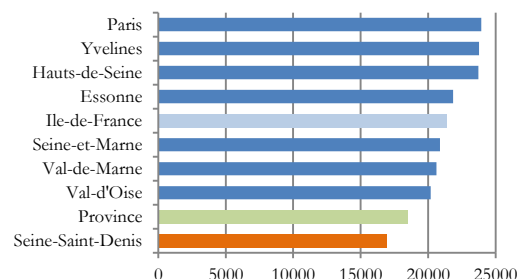
	niveau de vie moyen	rang en France*	1 ^{er} décile (euros)	rang en France	Médiane (euros)	rang en France	9 ^e ème décile (euros)	rang en France	Rapport inter-déciles D9/D1	rang en France
Paris	33 117	1	10 039	75	23 951	1	58 981	1	5,9	1
Hauts-de-Seine	30 267	2	11 342	12	23 729	3	52 632	2	4,6	2
Seine-Saint-Denis	19 237	92	8 784	95	16 921	93	31 437	64	3,6	9
Val-de-Marne	24 406	6	10 675	40	20 616	7	40 783	5	3,8	3
Seine-et-Marne	23 444	7	11 705	4	20 888	6	36 454	11	3,1	47
Yvelines	28 412	3	12 488	1	23 772	2	46 895	3	3,8	4
Essonne	24 665	5	11 724	3	21 861	4	39 487	6	3,4	19
Val-d'Oise	22 848	12	10 722	38	20 188	8	36 693	10	3,4	16
Ile-de-France	26400		10 707		21 373		44 243		4,1	
Province	21 284		10 490		18 505		33 417		3,2	

*rang parmi les 95 départements de France métropolitaine

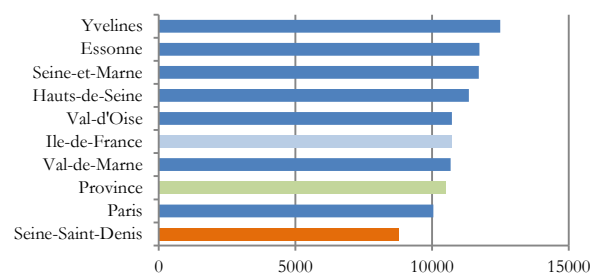
Niveau de vie moyen, 2008



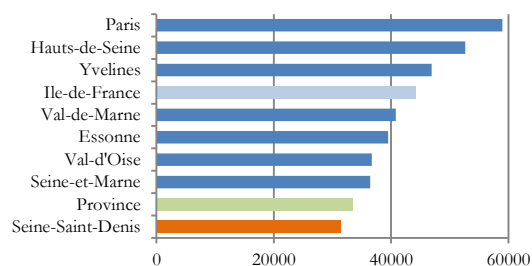
Médiane des niveaux de vie, 2008



1^{er} décile des niveaux de vie (D1), 2008



9^e décile des niveaux de vie (D9), 2008



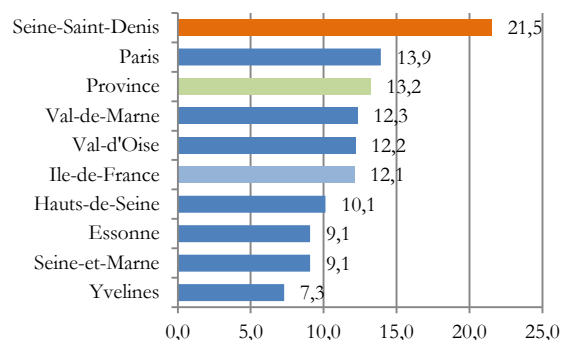
Source : Insee, revenus disponibles localisés

- **Le taux de pauvreté le plus élevé des départements français**

Les nouvelles statistiques mises en œuvre par l'Insee à partir de 2006 permettent aussi de calculer des taux de pauvreté sur les revenus après redistribution. La Seine-Saint-Denis est le département de France métropolitaine qui accueille le plus de pauvres au sein de sa population. En 2008, 21,5% des habitants disposent de moins de 60% du niveau de vie médian des Français pour vivre. Viennent ensuite les départements de la Corse (20,0%) et de l'Aude (19,3%). Ce taux est beaucoup plus élevé que celui des autres départements franciliens et notamment Paris (13,9%).

Taux de pauvreté par département, 2008

	Taux de pauvreté au seuil de 60%	Rang en France	Niveau de vie médian des personnes sous le seuil de pauvreté
Paris	13,9	33	8 697
Seine-et-Marne	9,1	93	9 311
Yvelines	7,3	95	9 315
Essonne	9,1	92	9 297
Hauts-de-Seine	10,1	84	9 063
Seine-Saint-Denis	21,5	1	8 981
Val-de-Marne	12,3	58	9 111
Val-d'Oise	12,2	60	9 188
Ile-de-France	12,1		9 049
Province	13,2		9 283
France métropolitaine	13,0		9 244



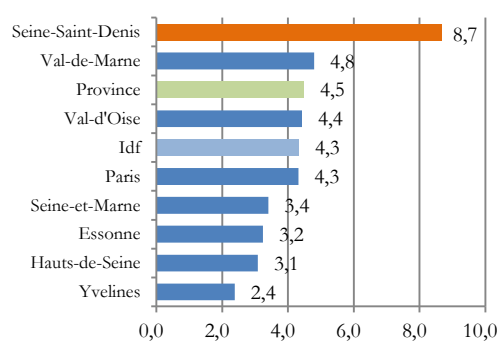
Source : Insee, revenus disponibles localisés

- **La plus forte proportion de population couverte par le RSA socle en France**

Conséquence de cette plus grande exposition à la pauvreté, les habitants de Seine-Saint-Denis appartiennent aussi plus souvent à un ménage dont au moins un membre touche le RSA-socle. En 2010, 8,7% de la population est couverte par le RSA-socle. On trouve ensuite les Pyrénées orientales (8,3%) et le Nord (8,2%). Les proportions observées dans le Val-de-Marne (4,8%), le Val d'Oise (4,4%) et Paris (4,3%) sont nettement plus faibles et proches de la moyenne nationale (4,5%).

Part de la population couverte par le RSA-socle au 31 décembre 2010

	Allocataires	Taux pour 100 personnes de 15-64 ans (%)	Population couverte	Taux pour 100 habitants (%)	rang en France
Paris	61 148	3,9	95 896	4,3	36
Hauts-de-Seine	27 266	2,6	48 169	3,1	74
Seine-Saint-Denis	63 712	6,2	132 002	8,7	1
Val-de-Marne	33 599	3,8	63 204	4,8	24
Seine-et-Marne	21 250	2,4	44 872	3,4	64
Yvelines	17 914	1,9	33 607	2,4	87
Essonne	19 007	2,4	39 262	3,2	70
Val-d'Oise	24 649	3,1	51 814	4,4	31
Ile-de-France	268 545	3,4	508 826	4,3	
Province	1 105 204	3,4	2 277 656	4,5	
France métropol.	1 373 749	3,4	2 786 482	4,5	



Source : CAF, 31 décembre 2010

Eléments de définition sur les revenus

Le **niveau de vie d'un individu** est le rapport du revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu au nombre d'unités de consommation. Par convention tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie.

Le **revenu disponible** est un revenu après redistribution. C'est le revenu déclaré au fisc auquel sont ajoutées les prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) et duquel sont déduits les impôts directs (sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG et CRDS). Le **revenu déclaré** est la somme des ressources déclarées au fisc avant abattement. Il comprend les traitements et les salaires, les indemnités de chômage, les bénéfices, les retraites, les pensions et les revenus du patrimoine soumis à déclaration.

Les **unités de consommation** (uc) d'un ménage permettent de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Dans chaque ménage, le premier adulte compte pour 1 uc, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 uc chacune, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 uc chacun.

Le **ménage fiscal** regroupe les foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les étudiants rattachés aux impôts sont comptés dans le logement des parents même s'ils occupent un logement indépendant. Les contribuables vivant en collectivité, les sans-abri, et jusqu'en 2006, les ménages ayant connu des événements de type mariage, décès ou séparation sont exclus de la source. A des fins de comparaison dans le temps, les données de 2007 sont disponibles dans l'ancien et le nouveau champ.

Les déciles- Si l'on ordonne une distribution de revenu ou de niveau de vie, les **déciles** sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Le premier décile (**D1**) est le revenu au-dessous duquel se situent les 10% des revenus les plus faibles. Le dernier décile (**D9**) est le revenu plancher au-dessus duquel se situent les 10% des revenus les plus élevés. Le **rapport inter-déciles** $D9/D1$ mesure l'écart relatif entre le haut et le bas de la distribution des revenus. L'**écart inter-déciles** ($D9-D1$) mesure l'écart absolu entre le haut et le bas de la distribution.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60% de la médiane des niveaux de vie (définition adoptée par Eurostat et la plupart des pays européens).

I.3 - La moitié des habitants sont immigrés ou descendants d'immigrés

L'Ile-de-France est une région cosmopolite puisque plus du tiers des Franciliens sont immigrés ou enfants d'immigrés². Une partie d'entre eux sont nés étrangers à l'étranger et vivent en Ile-de-France : les immigrés. Les autres sont nés en France de parent(s) immigré(s). Ce cosmopolitisme est encore plus marqué en Seine-Saint-Denis où un peu plus de la moitié des habitants (53%) sont immigrés ou descendants d'immigrés³. C'est la proportion de loin la plus élevée dans la région, devant le Val-de-Marne (37%), le Val d'Oise (36%) et Paris (34%). Elle est deux fois plus faible dans les autres départements de grande couronne⁴. En 2006, 26,5% des Séquano-Dyonisiens sont immigrés et près de six enfants de moins de 20 ans sur dix ont un parent immigré. Parmi ces derniers, neuf sur dix sont nés en France.

Si le département accueille un peu moins d'immigrés que la capitale (395 000 contre 437 000 en 2006, soit respectivement 20,2% et 22,4% des immigrés franciliens), il accueille davantage de descendants d'immigrés que Paris (405 000 contre 315 000). C'est dans ce département que vivent le plus d'enfants de moins de 20 ans dont au moins un parent est immigré (235 000 soit 22,2% de l'ensemble de la région).

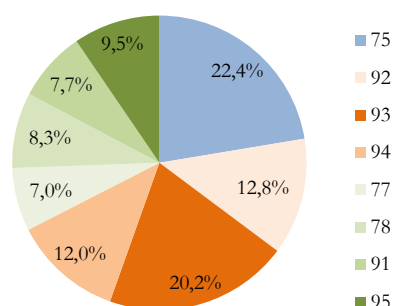
Les immigrés et leurs enfants par département en 2006

	Immigrés			Population des ménages immigrés			Enfants d'immigrés*		
	Effectifs	% département	% région	Effectifs	% département	% région	Effectifs	% département	% région
Paris	436 576	20,0	22,4	554 434	26,1	19,4	162 635	41,3	15,4
Hauts-de-Seine	250 190	16,3	12,8	347 983	23,1	12,2	124 501	34,0	11,8
Seine-Saint-Denis	394 831	26,5	20,2	616 316	42,2	21,6	234 837	57,1	22,2
Val de Marne	234 633	18,1	12,0	348 255	27,4	12,2	127 701	40,0	12,1
Seine-et-Marne	135 654	10,7	7,0	217 588	17,4	7,6	90 319	26,0	8,5
Yvelines	161 869	11,6	8,3	242 308	17,7	8,5	98 755	26,4	9,3
Essonne	150 980	12,6	7,7	228 912	19,6	8,0	94 003	29,6	8,9
Val d'Oise	185 890	16,1	9,5	302 180	26,6	10,6	124 644	38,5	11,8
Ile-de-France	1 950 623	16,9	100,0	2 857 975	25,3	100	1 057 394	37,1	100,0

*Enfants de moins de 20 ans ayant au moins un parent immigré

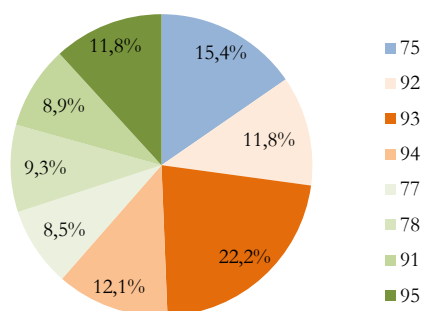
Source : Insee, EAR 2006

Répartition des immigrés par département, 2006



Source : Insee, EAR 2006

Répartition des enfants de moins de 20 ans ayant au moins un parent immigré, 2006

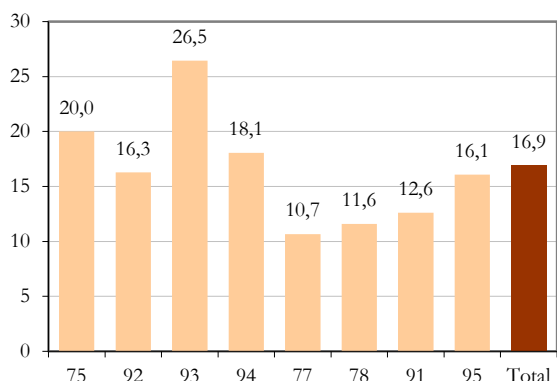


² Différentes sources permettent d'appréhender au sens large les immigrés et leurs descendants directs (voir encadré et Sagot M, « Les descendants d'immigrés vivant en Ile-de-France », Note rapide IAU îdF n°531, janvier 2011).

³ Estimation établie à partir des mêmes sources que pour la région : recensement pour les immigrés et les enfants d'immigrés de moins de 18 ans ; enquête TeO pour les descendants d'immigrés de 18-50 ans ; l'enquête emploi pour les descendants de plus de 50 ans. Pour cette dernière estimation, on a supposé que la part de la Seine-Saint-Denis en Ile-de-France des descendants d'immigrés après 50 ans était la même qu'entre 18 et 50 ans.

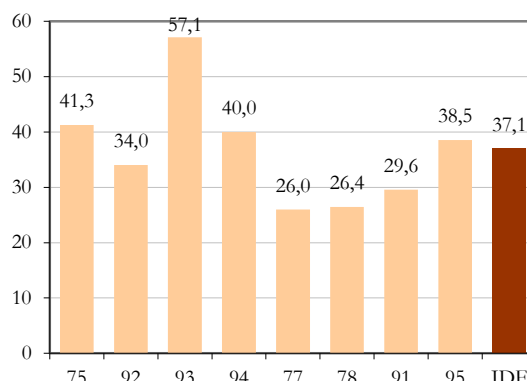
⁴ Yvelines (26%), Essonne (27%), Seine-et-Marne (27%).

Par des immigrés dans chaque département, 2006



Source : Insee, EAR 2006

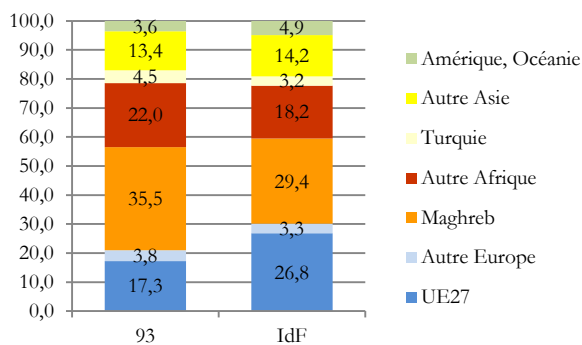
Part des enfants de moins de 20 ans ayant au moins un parent immigré, 2006



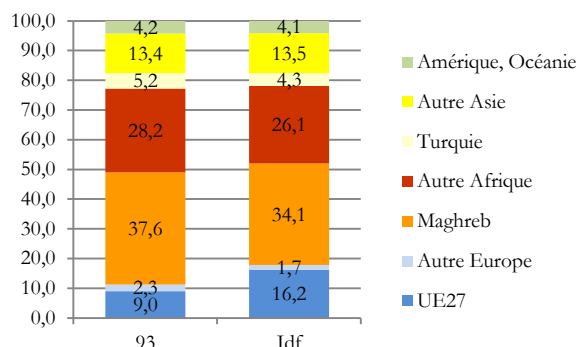
Les immigrés vivant en Seine-Saint-Denis viennent plus souvent du continent africain (57,5%) qu'en moyenne dans la région (47,6%). Les originaires de l'Afrique sont aussi juste majoritaires dans les Hauts-de-Seine (50,8%) et le Val d'Oise (50,3%). C'est à Paris qu'ils sont relativement moins nombreux (37,5%). Les immigrés en provenance de l'Europe sont en revanche faiblement présents en Seine-Saint-Denis (17,3%) dans le contexte régional (26,8%)⁵.

Vu sous l'angle des enfants, les origines sont moins différenciées entre les départements. Les enfants de familles immigrées (dont la personne de référence est immigrée) sont majoritairement des descendants d'immigrés africains en Ile-de-France. Cette proportion est maximale en Seine-Saint-Denis (66%), elle est minimale en Seine-et-Marne (52%), pour une moyenne régionale de 60,2%.

Continent d'origine des immigrés en 2006



Les enfants d'immigrés selon le continent d'origine de la personne de référence de la famille, 2006



Source : Insee, EAR 2006

⁵ Ils sont plus souvent installés dans les Yvelines (38,2%), l'Essonne (33,4%) et la Seine-et-Marne (32%) où ils ont pu accéder à la propriété.

Les descendants d'immigrés et l'enquête TeO

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) a été menée par l'Insee et l'Ined entre septembre 2008 et février 2009 auprès de 22 000 personnes de 18-59 ans vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine, dont 7200 en Ile-de-France. Elle s'intéresse aux immigrés et aux originaires des DOM ainsi qu'à leurs descendants nés en France métropolitaine. Elle permet, entre autres, de quantifier l'importance des personnes de 18 à 50 ans nés en France de parents immigrés.

En 2006, les enfants d'immigrés sont au nombre de 2 millions en Ile-de-France. Cette estimation repose sur trois sources :

- *Le recensement de la population donne l'origine des parents des enfants qui vivent encore avec leurs parents. En 2006, 850 000 enfants de moins de 18 ans nés en France ont au moins un de leurs parents immigré. Ce chiffre est légèrement sous-estimé puisqu'on ne connaît l'origine que d'un seul parent dans le cas des familles monoparentales.*
- *L'enquête TeO porte sur les personnes de 18-50 ans ; Près d'un million d'entre elles sont descendants d'immigré.*
- *L'enquête emploi permet d'estimer le nombre de descendants d'immigré au-delà de 50 ans à 185 000 dans la région.*

Seuls les recensements permettent de mesurer des évolutions sur longue période. Ils montrent une progression de la part des mineurs descendants d'immigrés. Aux âges adultes, on ne dispose pas de source comparable à l'enquête TeO sur le passé. Le nombre d'adultes a vraisemblablement augmenté mais compte tenu des départs possibles à l'étranger il n'est pas possible de quantifier cette évolution.

I.4 - Beaucoup d'enfants en situation vulnérable

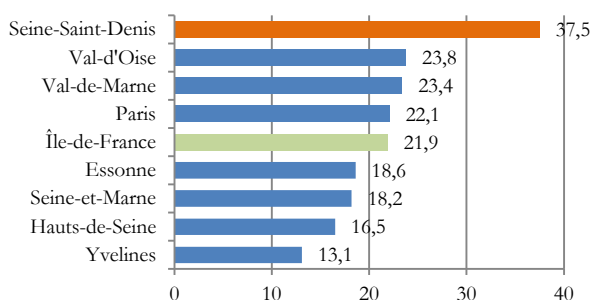
La pauvreté et l'instabilité des unions concourent à la vulnérabilité de la jeunesse en Seine-Saint-Denis. Selon une étude faite par les CAF de l'Île-de-France et l'Insee, plus d'un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit dans une famille pauvre dans la région en 2009⁶. Après la Seine-Saint-Denis (37%), ce sont les départements du Val d'Oise (24%) et du Val-de-Marne (23%) qui affichent les taux les plus élevés. Les enfants des familles étrangères sont les plus exposés. En Seine-Saint-Denis, 43% des enfants de familles pauvres ont des origines hors Union européenne (37% en Île-de-France). L'inactivité d'un ou des parents, les grandes fratries ou la monoparentalité augmentent le risque de pauvreté des enfants. Quatre enfants pauvres sur dix vivent dans une famille monoparentale.

La vulnérabilité économique se double donc souvent pour les enfants pauvres de l'absence d'un parent, le plus souvent le père, dans le foyer. L'origine peut aussi jouer en défaveur des enfants dans leur parcours scolaire, du fait d'une moindre connaissance de la langue pour ceux arrivés récemment ou d'une moindre familiarité des parents avec le système scolaire et/ou d'un moindre suivi des études. Or près de six enfants sur dix de moins de 20 ans sont descendants d'immigrés dans le département. Une fois sur dix, ils sont nés à l'étranger.

Plusieurs études⁷ montrent que connaître une situation de pauvreté dans sa jeunesse accroît le risque de se retrouver dans cette situation à l'âge adulte. La pauvreté se traduit, chez les enfants, par une série « de manques tels l'accessibilité à des lieux de socialisation, de culture et de loisirs », ou encore par « le stress parental face aux difficultés de s'en sortir qui se trouve reporté sur l'enfant. Le développement des enfants peut se trouver entravé par les difficultés matérielles des familles, l'insalubrité des logements, l'impossibilité d'étudier correctement due au surpeuplement, des carences alimentaires, etc. ». Selon l'étude de la CAF, les enfants franciliens de 16-17 ans vivant dans une famille d'allocataires à bas revenus sont moins scolarisés (78%) que les autres du même âge (87%). Ils sont plus souvent en situation d'exclusion d'un système de formation : 18% sont sans activité, ni salarié ni étudiant ou scolarisé, contre 8% pour l'ensemble des enfants allocataires. C'est dans l'Essonne, le Val d'Oise et en Seine-Saint-Denis que cette proportion est la plus élevée (un jeune sur cinq).

De façon générale, la proportion de jeunes en difficulté de lecture est très élevée dans le département. En 2009, 14,8% des jeunes de 17 ans ou plus de nationalité française qui ont participé à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD⁸) éprouvent des difficultés face à l'écrit. Ils ont une compréhension en lecture très faible voire inexistante. Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, un sur dix est sorti du système scolaire sans diplôme, et 22% sont sortis avec un diplôme inférieur au bac. Ce sont les taux les plus élevés en Île-de-France.

Taux de pauvreté des jeunes de 0 à 17 ans (%)



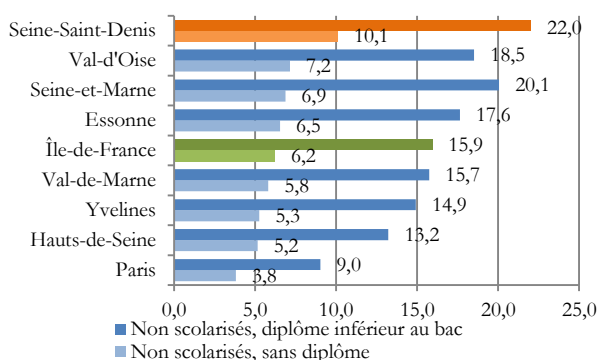
Sources : CAF de l'Île-de-France au 31/12/2009 (allocataires à bas revenus) et Insee, recensement 2007 (population 2007)

⁶ CAF Île-de-France, Insee, Les enfants de familles pauvres en Île-de-France, Regards sur... Insee, novembre 2011

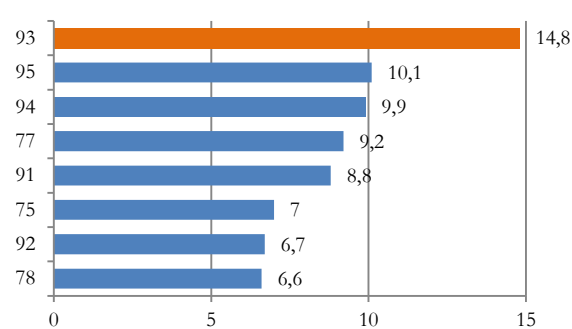
⁷ Vivre la pauvreté quand on est un enfant. Photographie de la pauvreté infantile en région. CAF, Dros, Mîpes, Mrie, 2011

⁸ Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, Année 2009, Note d'information du Ministère de l'Éducation nationale, n°10.11.

Part des jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac



Jeunes en difficultés de lecture à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD), en %



Sources : Insee E.A.R 2006 (diplômes) ; Ministère de l'éducation nationale (JAPD)

I.5 - Des difficultés d'insertion sur le marché du travail

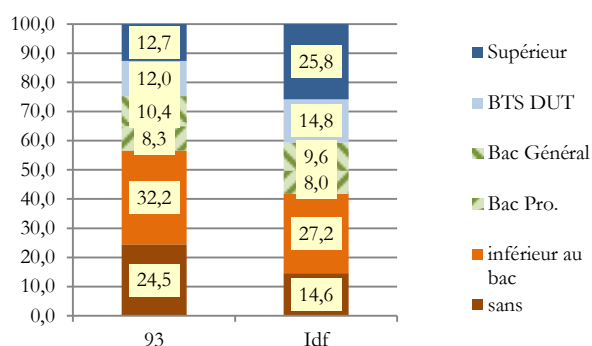
• Un quart des actifs sans diplôme

Un quart des actifs séquan-dyonisiens sont sans diplôme (24,5%)⁹, pour une moyenne régionale de 14,6% en 2006. Près de six actifs sur dix (56,7%) n'ont pas atteint le niveau bac. La Seine-et-Marne (52,7%) et le Val d'Oise (51,3%) ont aussi plus de la moitié de leurs actifs avec au mieux un brevet, un CAP ou un BEP. Ce décalage avec la nature des emplois offerts explique pour beaucoup le niveau important du chômage dans le département.

• Un taux de chômage élevé et un faible taux d'emploi

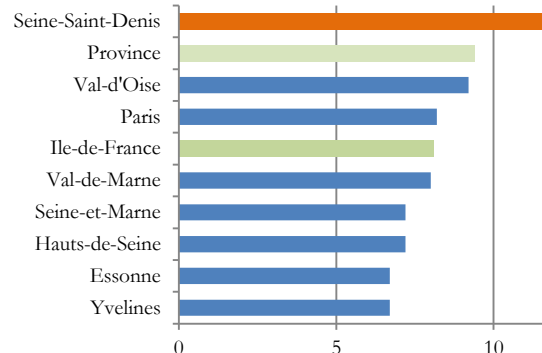
Moins qualifiés qu'en moyenne dans la région, les actifs rencontrent de plus grandes difficultés sur le marché du travail. Au 2^e trimestre 2011, 11,6% d'entre eux sont au chômage. C'est de loin le taux le plus élevé de la région (8,1%) devant celui du Val d'Oise (9,2%). Leur taux d'emploi est aussi le plus faible de la région. En 2006, six personnes de 15-64 ans sur dix occupent un emploi, pour une moyenne régionale des deux-tiers. Cette sous-occupation dans le contexte régional vaut pour les hommes comme pour les femmes¹⁰. Les actifs occupés de Seine-Saint-Denis sont aussi fréquemment en intérim ou en CDD (10,8% en 2006), proportion voisine des Parisiens (11,4%) pour une moyenne régionale de 9%.

Plus haut diplôme obtenu par les actifs en 2006



Insee : recensement de 2006

Taux de chômage au 2^e trimestre 2011



Source : Insee

⁹ Devant de Val d'Oise (16,8%)

¹⁰ Le taux d'emploi des 15-64 ans chez les hommes est de 63,7% (69,4% en Ile-de-France), chez les femmes de 55,8% (62,6% en Ile-de-France).

II - La pauvreté marque l'ouest du département

L'analyse des disparités territoriales en Seine-Saint-Denis peut conduire à des constats relativement différents selon que l'on se cantonne à comparer les communes du département entre elles ou que l'on replace ces communes parmi l'ensemble des communes franciliennes. C'est cette deuxième optique qui est privilégiée. La Seine-Saint-Denis loin d'être un isolat dans le système métropolitain, fait au contraire partie intégrante de ce système. Les évolutions sociales qui s'y produisent sont le fruit de jeux de forces qui s'exercent à l'échelle de la région.

II.1 - Plus de ménages d'ouvriers que de cadres dans plus de huit communes sur dix

Analysé sous l'angle des structures sociales, le département apparaît relativement homogène dans le contexte francilien. La faible présence des ménages de cadres y est quasi-générale. La part des ménages dont la personne de référence est cadre est inférieure à la moyenne régionale (21,3% en 2006) dans toutes les communes, sauf à Gournay-sur-Marne (22,8%) et au Raincy (21,9%). Elle se situe entre 17% et 20% à Coubron, Les Lilas, Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand. Elle est partout ailleurs inférieure à 15% et atteint moins de 5% dans cinq communes : Stains, La Courneuve, Villetaneuse, Bobigny, Clichy-sous-Bois. Vues sous l'angle départemental, les situations sont donc assez diversifiées, puisque la présence des cadres se situe dans un rapport de un à quatre dans les situations extrêmes. Mais à l'échelle de la région, peu de communes du département peuvent se prévaloir d'attirer des ménages de cadres. De la même façon, il y a très peu de retraités cadres dans les communes du département.

A l'inverse, la part des ménages d'ouvriers est supérieure à la moyenne régionale dans toutes les communes sauf quatre : Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Lilas, Coubron. La surreprésentation des ouvriers est très forte dans toute la partie ouest du département, mais seulement dans deux communes à l'est : Clichy et Montfermeil. Elle est maximale à Clichy-sous-Bois (34% pour une moyenne régionale de 12,7%). Les ménages d'employés sont aussi surreprésentés, surtout sur la Plaine-Saint-Denis. Les professions intermédiaires sont peu présentes à l'ouest mais plus nettement implantées à l'est du département, notamment à Coubron, Noisy-le-Grand et Neuilly-sur-Marne.

Cette distorsion entre ménages de cadres et ménages d'ouvriers peut être appréhendée à l'aide du ratio (ménages de cadres) / (ménages d'ouvriers). En Ile-de-France, on compte 1,7 ménage de cadres pour un ménage d'ouvrier. Ce ratio est inférieur à 0,5 dans toutes les communes situées à l'ouest de la diagonale Tremblay-en-France – Romainville auxquelles il faut ajouter Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Dans toutes ces communes on compte au moins deux fois plus de ménages ouvriers que de ménages de cadres. Le nombre de ménages de cadres ne dépasse celui des ouvriers que dans sept communes et le ratio régional de 1,7 n'est atteint que dans quatre : Gournay-sur-Marne (3), Le Raincy (2,74), Coubron (1,77) et Les Lilas (1,7).

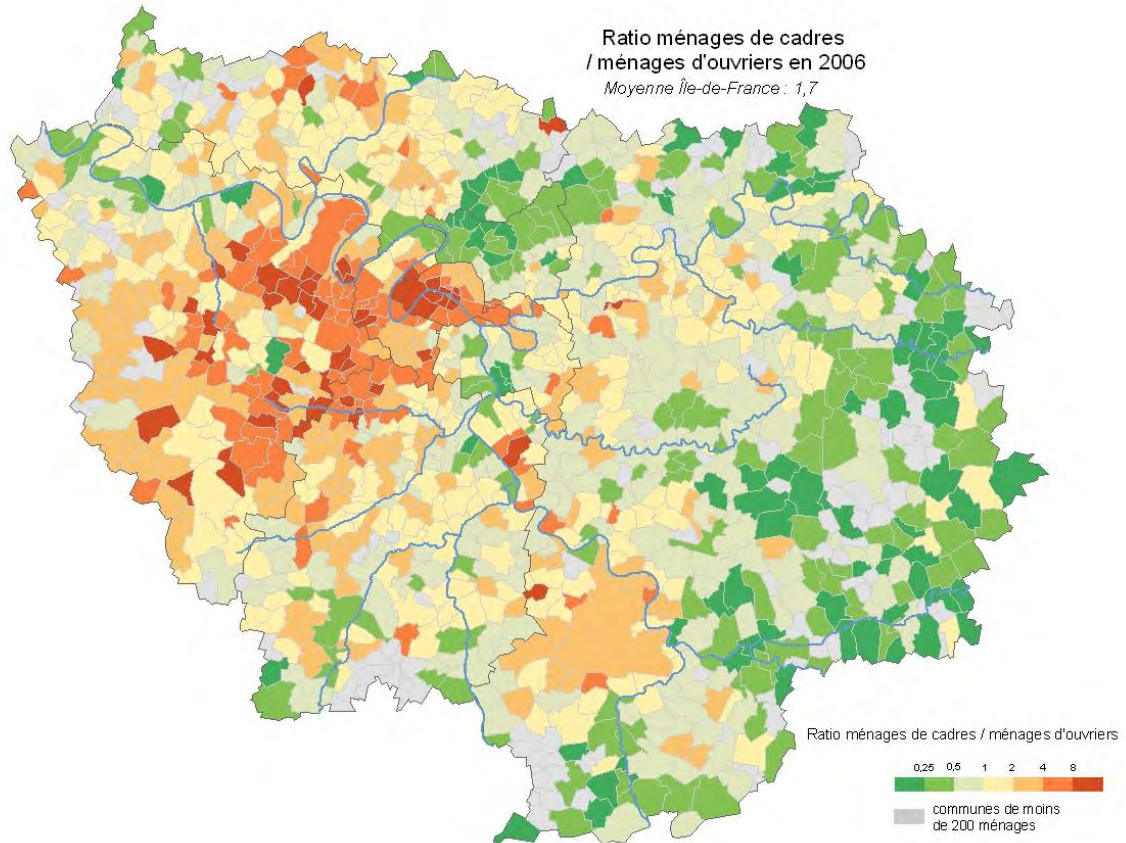
II.2 - Le sud-est échappe aux profils très « populaires »

Pour rendre compte de façon synthétique de la diversité des configurations sociales sur le territoire régional, une typologie a été dressée à partir de la répartition des ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence des ménages sur les 1300 communes et arrondissements parisiens¹¹. Trois grands types d'espace ont été mis en évidence à partir de l'importance relative des

¹¹ Note rapide l'au-idf à paraître : « Les transformations du paysage social francilien ». La typologie des communes selon la catégorie sociale de la personne de référence en 2006 repose sur une répartition des catégories socioprofessionnelles en 29 postes. Dans la nomenclature de l'Insee en 24 postes les catégories retraités et inactifs ont été détaillées (selon la nomenclature en 42 postes) et la catégorie des cadres l'a été partiellement (les cadres de la fonction publique et les professeurs et professions scientifiques sont séparés des professions de l'information, des arts et du

catégories de ménages aisés, populaires ou intermédiaires. Sont classés parmi les ménages aisés, les catégories des cadres (CPIS), actifs ou retraités, et les chefs d'entreprises de plus de dix salariés. Entrent parmi les catégories populaires, les ouvriers et employés, actifs ou retraités, les inactifs de moins de 60 ans et les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Les autres relèvent des catégories intermédiaires dans l'analyse. A l'échelle de la région, les ménages relevant des catégories populaires sont les plus nombreux (42,7%) devant les catégories intermédiaires (30,8%) et les supérieures (26,5%). En Seine-Saint-Denis, ces proportions sont respectivement de 60,3%, 27,8% et 11,9%. La part des ménages « populaires » est deux fois plus élevée à Villetaneuse, Stains, Bobigny, Clichy-sous-Bois ou la Courneuve où elle dépasse 70% qu'au Raincy, à Gournay-sur-Marne ou Coubron où elle est inférieure à 35%.

Ratio ménages de cadres / ménages d'ouvriers en 2006

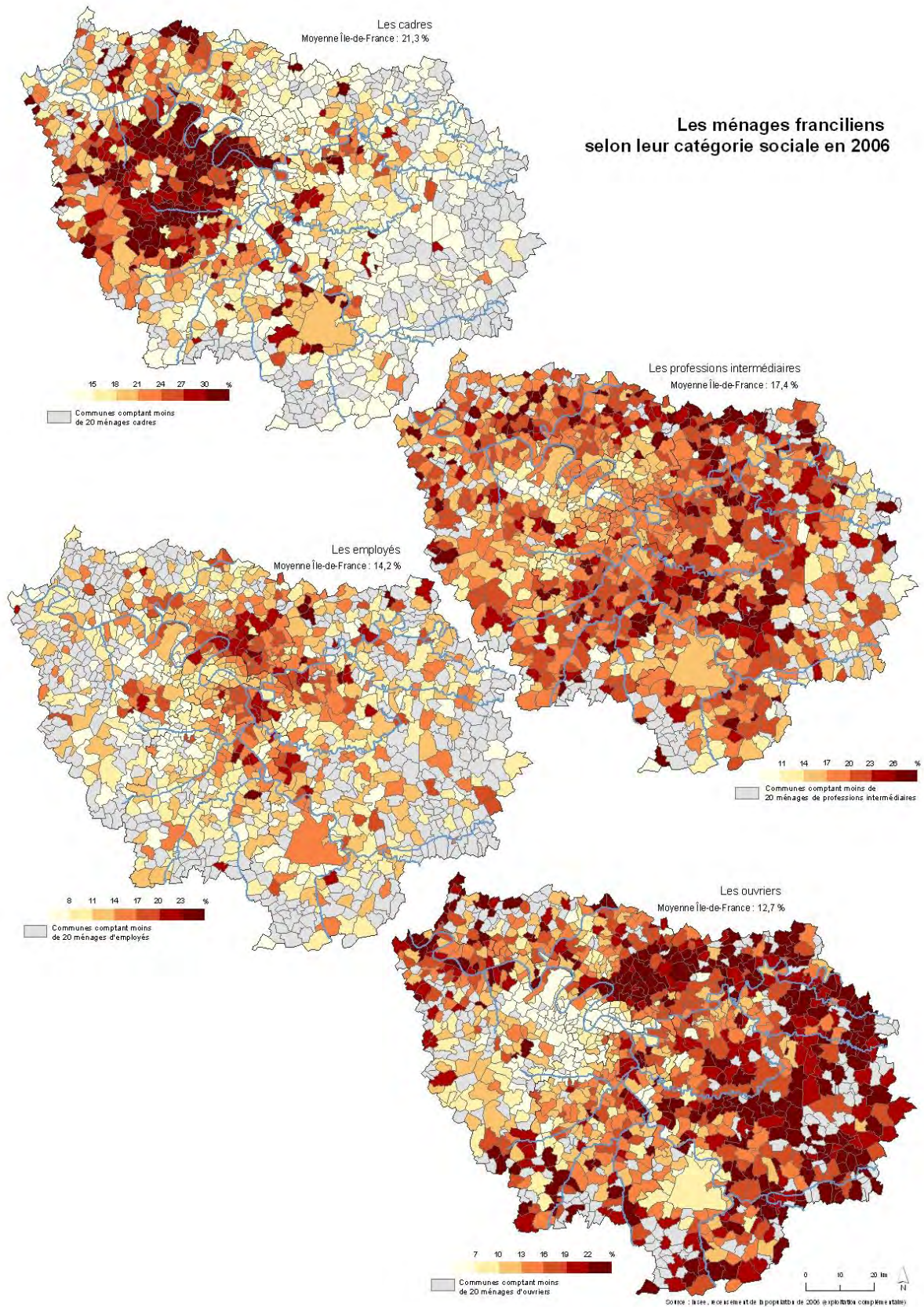


©LAU îdF

spectacle). Une classification hiérarchique ascendante a été menée à partir des coordonnées des communes sur les deux premiers axes d'analyse. Ils expliquent respectivement 32% et 16% de la variance.

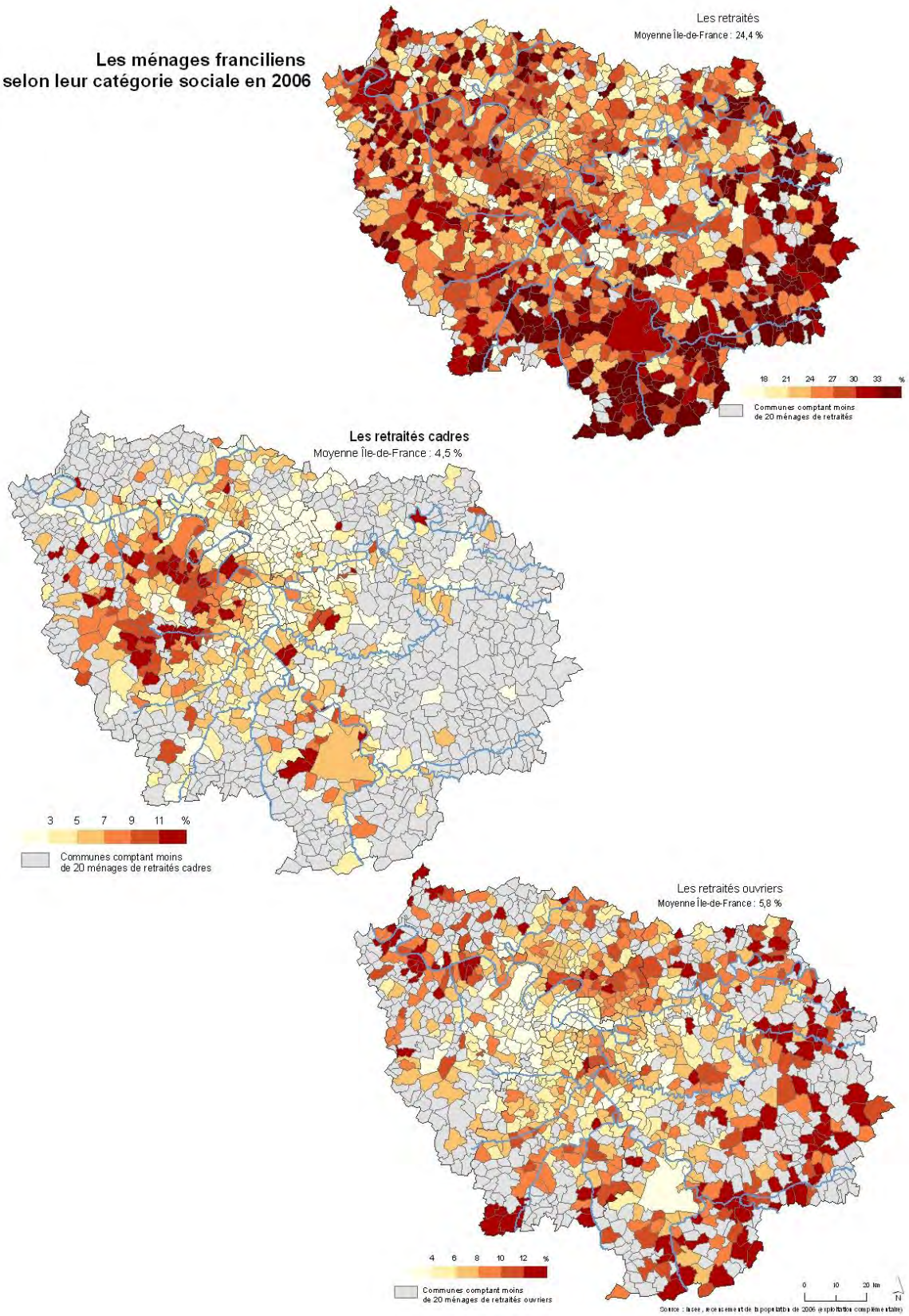
La répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle en 2006

Les ménages franciliens selon leur catégorie sociale en 2006

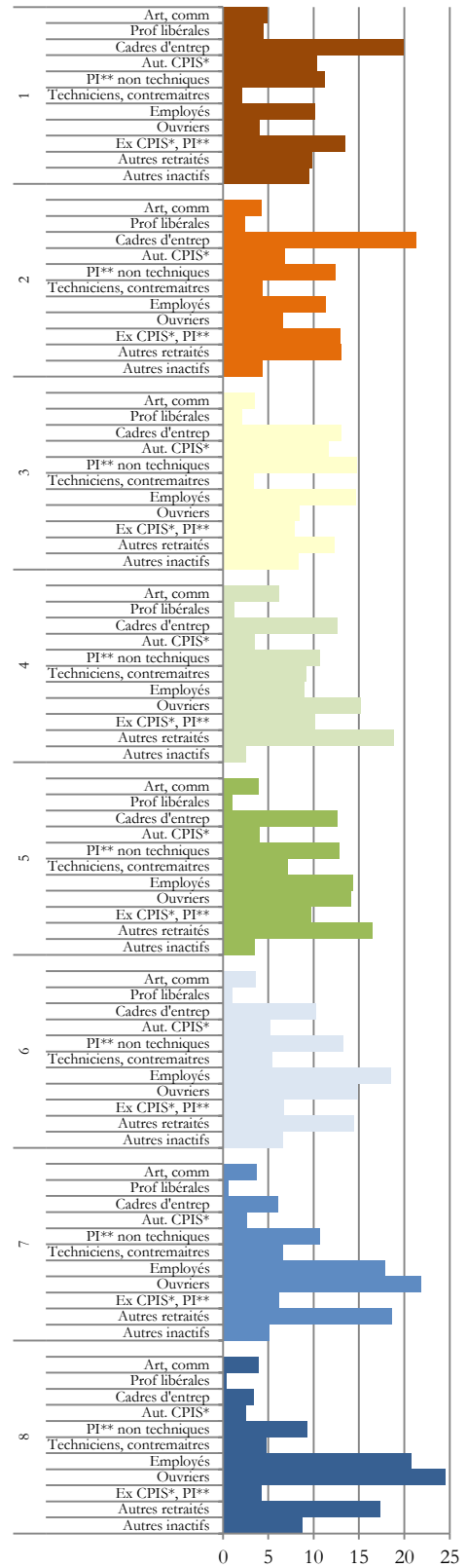
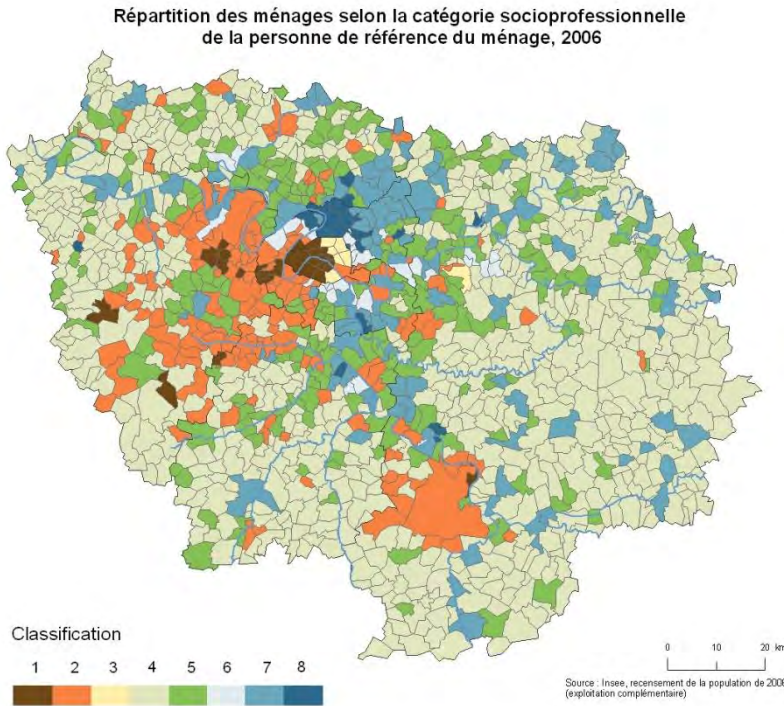


Les retraités

Les ménages franciliens
selon leur catégorie sociale en 2006



Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, 2006



La typologie faite sur l'ensemble des communes franciliennes permet de dégager huit grands groupes de communes. Huit communes du département sur dix relèvent des profils les plus populaires de la région (classes 6, 7 et 8). Les communes les plus populaires (classe 8) sont fortement surreprésentées dans le département puisque près des trois quarts des ménages appartenant à des communes de ce groupe résident en Seine-Saint-Denis. Y figurent la communauté d'agglomération de Plaine-Commune à laquelle il faut ajouter Saint-Ouen, Bobigny, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Clichy-sous-Bois. Les deux autres groupes « populaires » sont aussi très présents dans le département puisque le quart des ménages relevant de chacun de ces groupes y vivent. Dans la classe 7, les ménages de personnels de service aux particuliers, d'employés et d'inactifs de moins de 60 ans, qui sont pour beaucoup des familles monoparentales, sont moins nombreuses que dans la classe précédente, en raison notamment d'une moindre importance du parc social, mais le profil des ménages reste très majoritairement populaire. Les cadres et professions intermédiaires retraités vivant en pavillon sont aussi un peu plus nombreux. Ce groupe de communes s'étend vers le nord du département dans les secteurs moins denses et vers le centre. Un dernier secteur (classe 6) peut être rattaché à cet ensemble populaire. Les cadres d'entreprise et les professions intermédiaires y sont plus présents, les ouvriers nettement moins. Il concerne quelques communes proches de banlieue. On trouve, en Seine-Saint-Denis, Pantin, Les Lilas, Bagnolet, Montreuil mais aussi Noisy-le-Grand et Pavillons-sous-Bois. A part Les Lilas, les catégories populaires restent majoritaires.

Peu de communes échappent aux profils « populaires ». Elles sont situées au sud-est du département. Cinq d'entre elles ont un profil plus « intermédiaire ». La part des ménages populaire reste élevée, aux environs de la moitié et celle des cadres se situe entre 15 et 22%. On y trouve Gagny, Livry-Gargan, Villemomble, Neuilly-Plaisance et Vaujours. Le profil social de Coubron, où la part des catégories intermédiaires est la plus élevée dans le département, s'apparente à un profil péri-urbain. La part des catégories supérieures (26,6%) s'y situe au niveau de la moyenne régionale. Deux communes peuvent être qualifiées d'aisées : Le Raincy et Gournay-sur-Marne (classe 2). La part des classes supérieures y dépasse juste 30% mais reste légèrement en-deçà (de deux points) de celle des classes populaires. Ce sont les ménages des catégories intermédiaires qui sont les plus nombreux. Aucune commune du département ne peut être qualifiée de très aisée.

II.3 - Une forte concentration de poches de pauvreté à l'ouest

Les cartes de revenu apportent une vision synthétique des compositions sociales. Le revenu médian des communes de Plaine-commune est ainsi inférieur d'au moins 40% au revenu médian des Franciliens (21 234 euros par unité de consommation par an en 2008). Il est minimal à La Courneuve (-52% par rapport à la médiane régionale) et à Clichy-sous-Bois (-54%). Cinq communes seulement ont un revenu médian supérieur ou égal à la médiane régionale : Vaujours (+1%), Neuilly-Plaisance (+6%), Coubron (+18%), Le Raincy (+24%) et Gournay-sur-Marne (+33%). Dans les autres communes du sud-est, le revenu est légèrement inférieur à la médiane régionale avec un écart variant de -4% (Gagny) à -9% (Noisy-le-Grand). Là encore, le sud-est du département apparaît moins défavorisé, mais dans l'ensemble régional, les communes de Seine-Saint-Denis se caractérisent par la faiblesse des revenus des habitants.

La concentration des iris pauvres dans la banlieue nord et notamment à l'ouest du département atteste du degré de difficultés des habitants¹². On qualifie, ici, de « pauvres » les territoires qui concentrent beaucoup de populations à bas revenus en référence au 1^{er} décile francilien. En 2007¹³, 10% des Franciliens disposent de moins de 6 366 euros par uc par an. Ce plafond correspond au 1^{er} décile. Il est inférieur au seuil de pauvreté, qui est fixé à 60% de la médiane, puisqu'il représente seulement 31% de la médiane. La part de la population d'un quartier vivant avec moins de cette somme permet d'appréhender le degré de pauvreté d'un quartier. En 2007, 1 412 000 Franciliens, soit 12,2% de la population régionale, résident dans un secteur où plus de 20% de la population est dans cette situation. La population de ces espaces est très inégalement répartie sur le territoire francilien, avec une forte concentration en Seine-Saint-Denis qui accueille 42% des habitants de ces quartiers. Un habitant sur quatre de Seine-Saint-Denis y réside contre

¹² Cf. Sagot M., « Niveaux de vie des Franciliens en 2008 : les disparités territoriales se creusent », Note rapide Iau-idF n°551, juin 2011

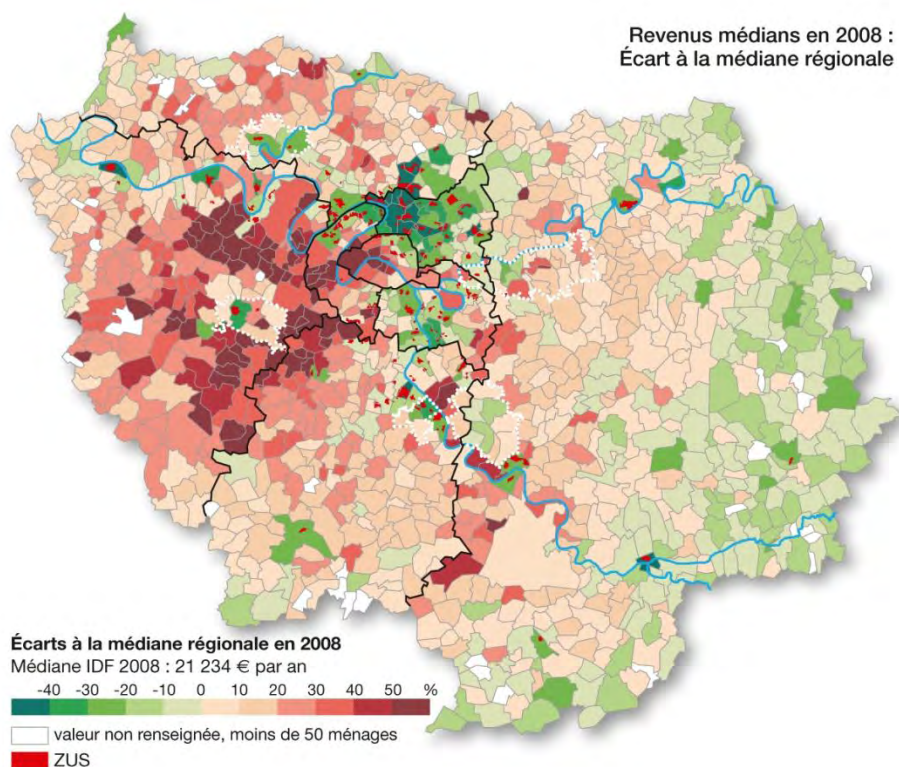
¹³ Les dernières données disponibles à l'iris portent sur 2007

13% des Val-d'Oisiens et 12% des Parisiens. Dans les autres départements, cette proportion est située entre 4,7 % (Yvelines) et 8,2 % (Val-de-Marne). Dans six quartiers, plus de la moitié des habitants vivent en dessous du 1^{er} décile francilien en 2007. Ils sont situés dans les communes de Montereau-Fault-Yonne, Montfermeil, Pantin, et Pierrefitte-sur-Seine.

A l'opposé, les quartiers aisés¹⁴ sont quasi-inexistants dans le département.

La carte sur la part de la population des communes couverte par le RSA-socle en 2010 atteste bien de la forte prégnance de la pauvreté en Seine-Saint-Denis, qui n'est guère atténuée sur le sud-est du département si on replace ces communes dans le contexte francilien¹⁵.

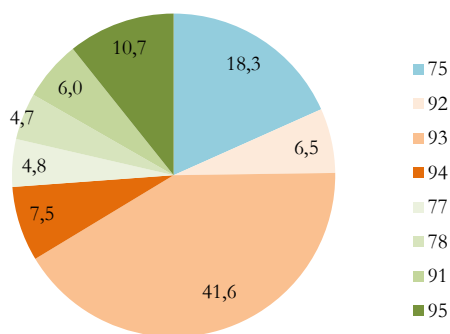
Revenu médian 2008



©IAU idF

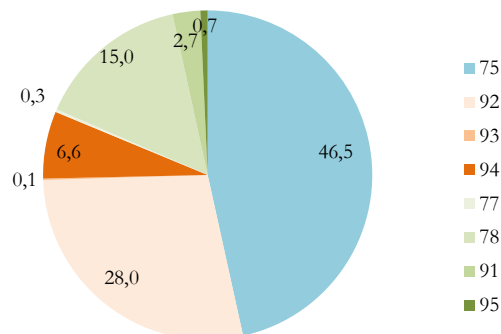
Territoires pauvres :

répartition de la population entre les départements



Territoires riches :

répartition de la population entre les départements

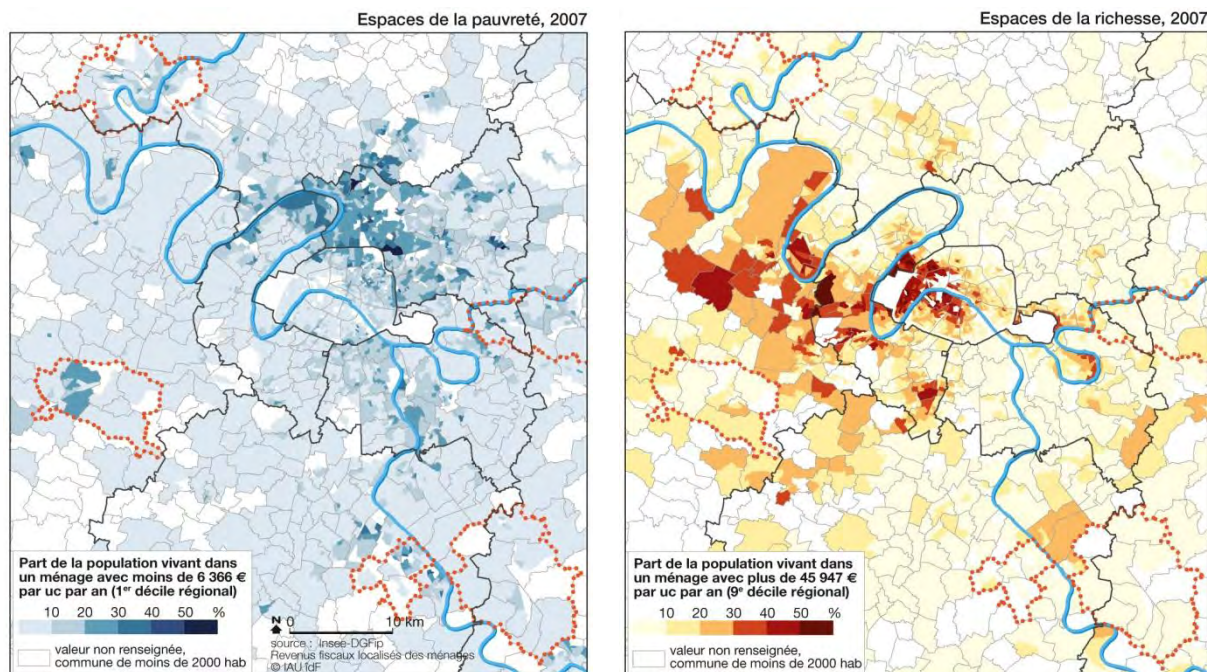


Source : exploitation LAU des données à l'iris de l'Insee, EAR 2006 ; Insee-DGI, revenus localisés 2008

¹⁴ De façon symétrique, les espaces de la richesse sont définis en référence au 9^e décile francilien, plancher au-dessus duquel vivent 10% des Franciliens les plus aisés (45 947 euros par uc par an). En 2007, 1 780 000 Franciliens, soit 15,4%, résident dans des iris ou des communes urbaines où plus de deux habitants sur dix vivent avec des ressources supérieures à ce plancher.

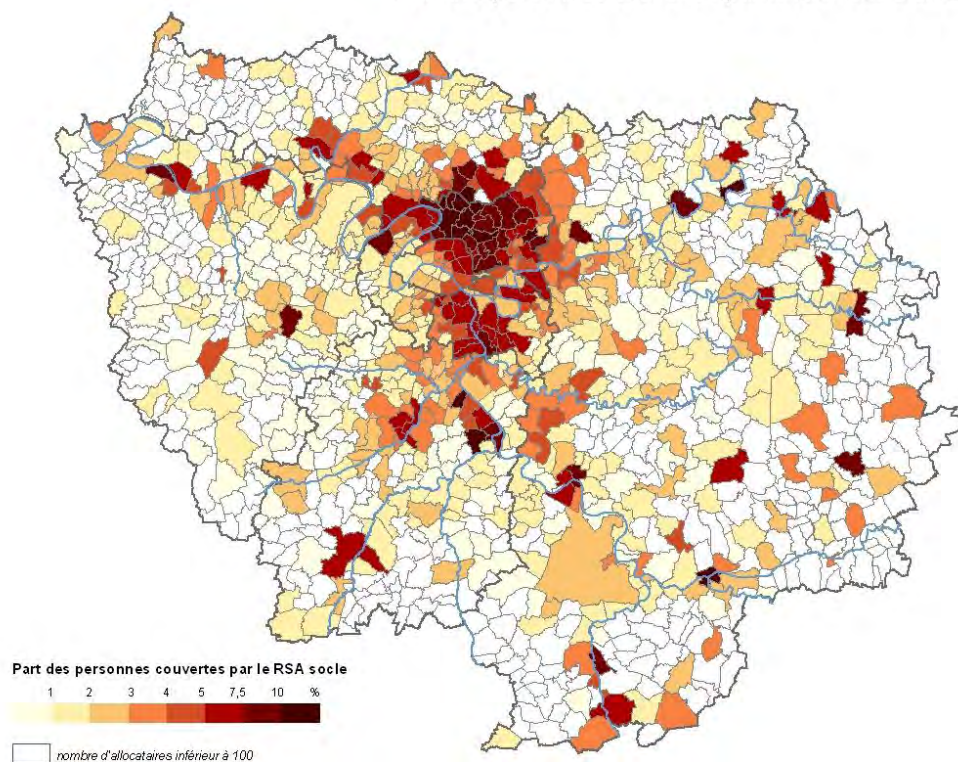
¹⁵ Pirus, C., CTRAD, note rapide à paraître dans l'atlas des Franciliens 2012 sur les bénéficiaires du RSA. Le RSA socle correspond au RMI et l'API.

Espaces de la pauvreté et de la richesse en Ile-de-France



Source : LAU-îdF à partir des données de l'Insee-DGI sur les revenus

Part des personnes couvertes par le RSA socle en 2010



©LAU îdF

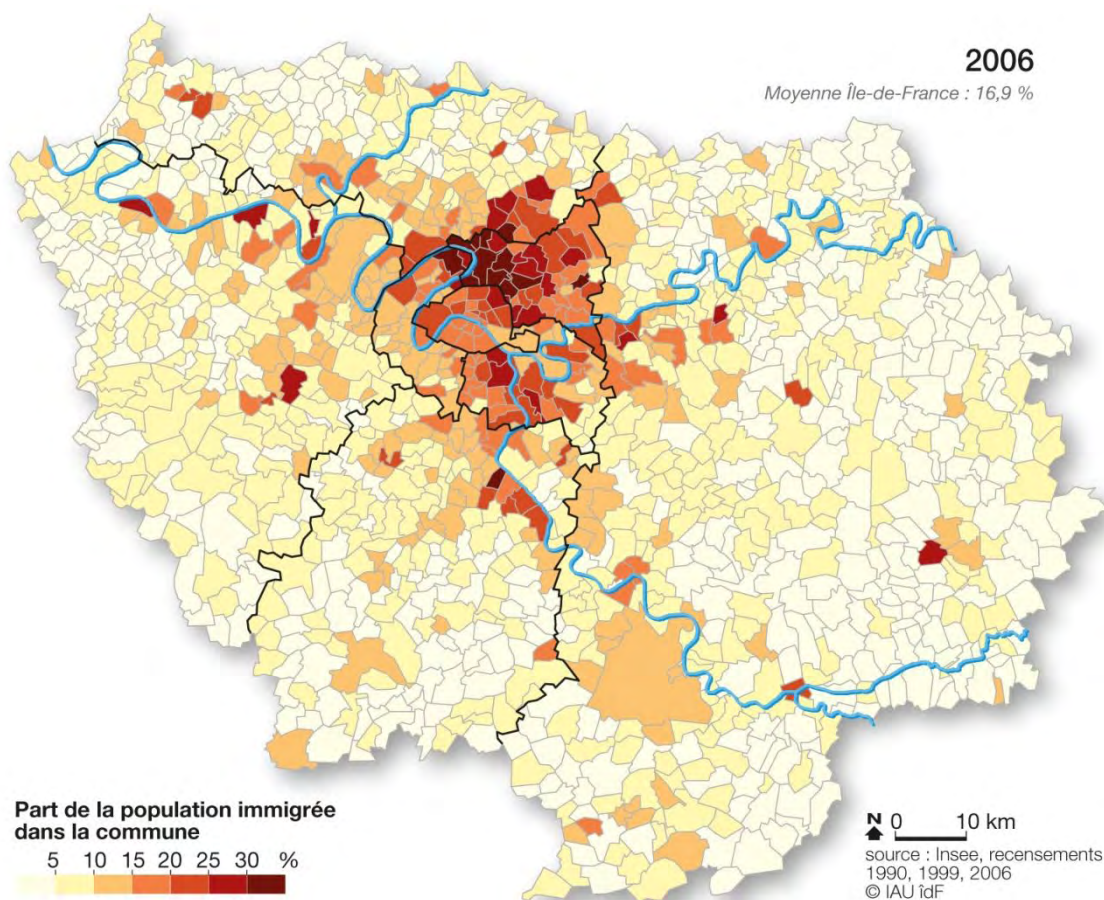
Source : Pirus C., CTRAD, à paraître dans l'atlas des Franciliens, LAU-îdF, 2012

II.4 - Une présence importante de populations immigrées, surtout à l'ouest

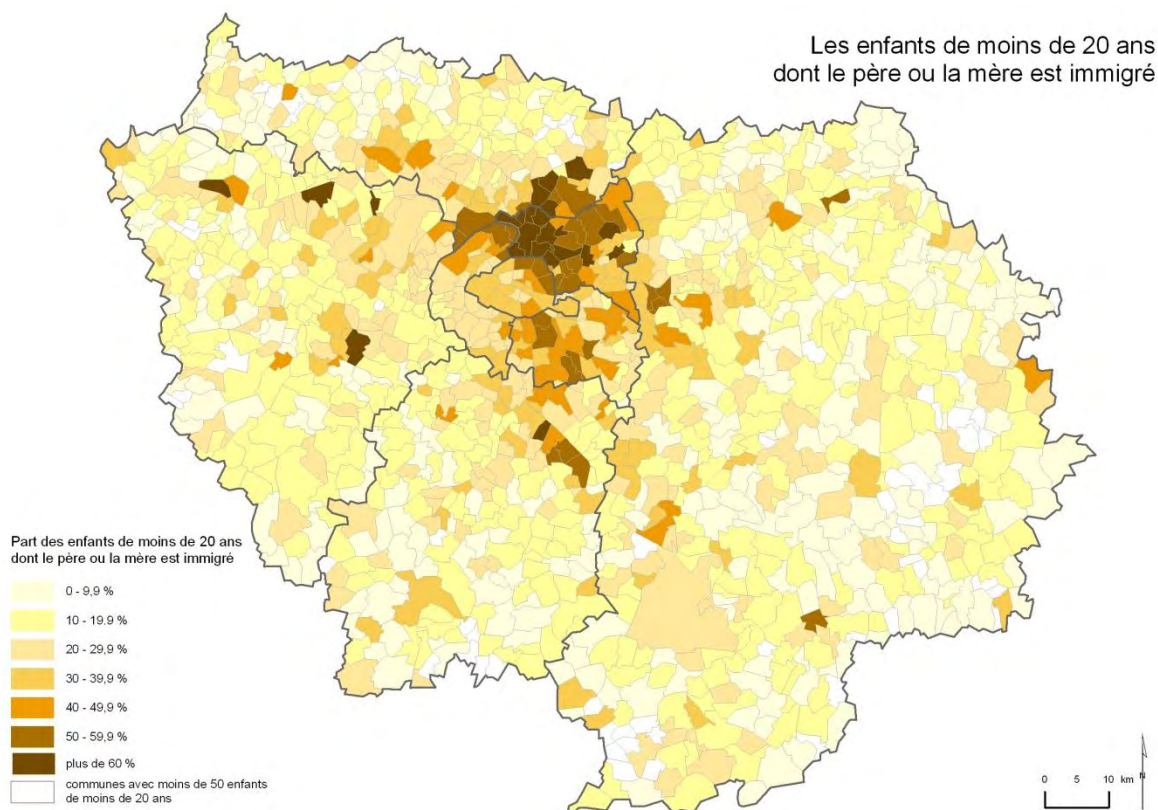
La part des immigrés est supérieure à la moyenne régionale dans trois communes du département sur quatre. Elle est particulièrement élevée dans les territoires les plus pauvres de l'ouest du département. Elle atteint un tiers à Saint-Ouen, 36,2% à Saint-Denis, 37,2% à la Courneuve, 37,6% à Clichy et 40,2% à Aubervilliers. Elle est très faible dans les communes les plus aisées : Coubron (5,7%), Le Raincy (10,5%) et Gournay-sur-Marne (10,2%). Les immigrés ne sont majoritaires dans aucune commune. On ne peut donc parler de ghettos, et d'autant moins, que les origines de ces populations sont très diverses.

Si l'on se place du côté des enfants d'immigrés et donc de la jeunesse de la Seine-Saint-Denis, on retrouve ces contrastes entre communes mais la question des origines prend plus d'acuité, même si neuf fois sur dix ces enfants sont nés en France. Dans 34 communes la part des enfants de moins de 20 ans dont au moins un parent est immigré est supérieure à la moyenne régionale (37,1%). Elle dépasse la moitié dans 24 communes et 70% dans 6 communes : Saint-Denis (70%), Pierrefitte-sur-Seine (70,7%), Villetaneuse (72,1%), Aubervilliers (73,4%), La Courneuve (74%) et Clichy-sous-Bois (79,3%). Par contraste elle n'est que de 17,1% à Coubron, 23,3% au Raincy et 23,6% à Gournay-sur-Marne. La présence des enfants d'immigrés est donc particulièrement forte dans les espaces les plus pauvres où la part des familles nombreuses et monoparentales est aussi très élevée et où les parents rencontrent aussi plus de difficultés sur le marché du travail. La conjonction de ces facteurs y rend l'enjeu scolaire particulièrement aigu.

Les immigrés en Ile-de-France en 2006



Les enfants de moins de 20 ans dont le père ou la mère est immigré, 2006



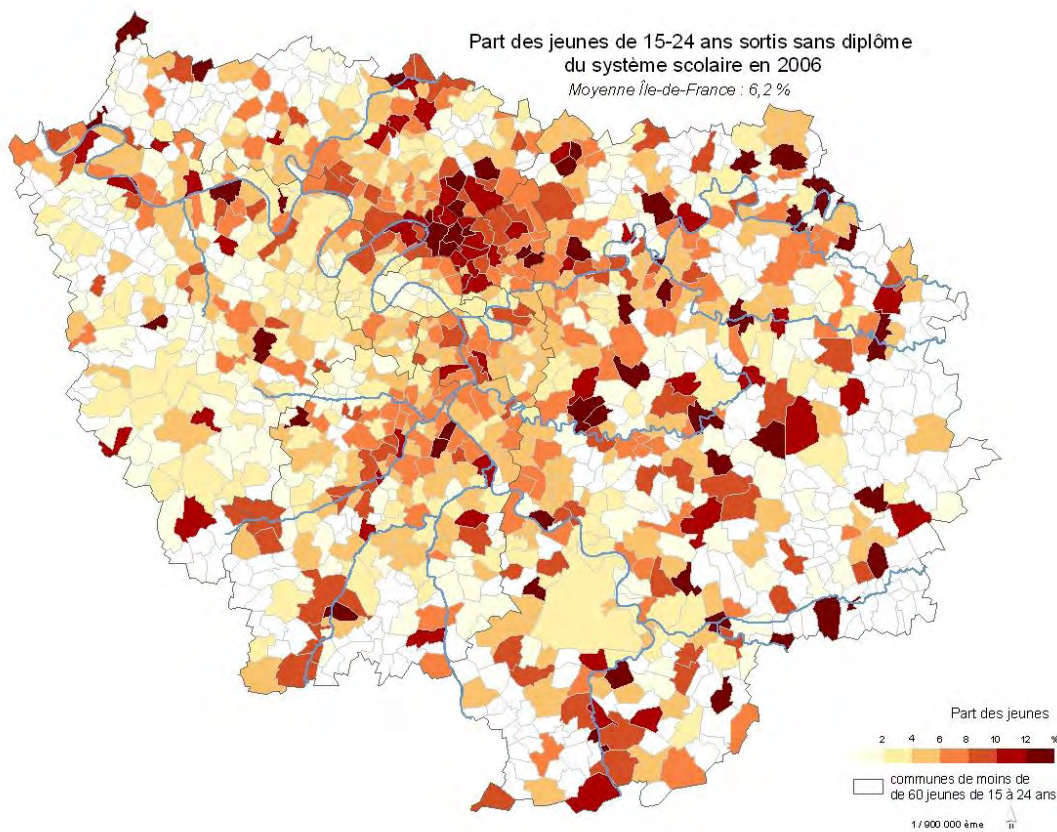
II.5 - L'échec scolaire reflète pour partie les disparités sociales

La part des jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un niveau inférieur au bac se superpose bien avec les données sociales. Cette proportion est d'autant plus élevée que le revenu médian est faible ($R^2=0,779$ sur les communes de Seine-Saint-Denis), que la part de la population couverte par le RAS-socle est forte ($R^2=0,749$), que le niveau du 1^{er} décile de revenu est faible ($R^2=0,659$) ou que la part des enfants d'immigrés est importante ($R^2=0,709$). Même si ces facteurs peuvent contribuer à fragiliser les parcours scolaires, aucun ne rend compte des différences d'une commune à l'autre.

Les taux de sorties du système scolaire sans diplôme entre 15 et 24 ans sont les plus élevés à Aubervilliers (14,9%), Villetaneuse (14,6%), La Courneuve et Clichy-sous-Bois (14,4%). Ils sont nettement plus faibles à Gournay (2%), Neuilly-Plaisance (3,8%) ou au Raincy (4,6%). Ces taux sont plus élevés entre 20 et 24 ans qu'entre 15 et 19 ans. A Villetaneuse, 10,6% des jeunes de 15-19 ans sont non scolarisés et sans diplôme. Cette proportion se situe à 8,4% à Montfermeil et 8,2% à Aubervilliers. Pour les 20-24 ans, le taux dépasse 20% dans trois communes : Clichy-sous-Bois (21,5%), La Courneuve (21,2%) et Aubervilliers (20,8%).

La part des jeunes de 20-24 ans sortis du système scolaire sans le bac varie de 15,5% à Gournay-sur-Marne à 43% à Dugny et Clichy-sous-Bois.

Les jeunes de 15-24 ans non scolarisés sans diplôme, 2006



III – Une concentration accrue de populations modestes et immigrées

Les études menées à l'IAU attestent d'un renforcement des inégalités territoriales en Ile-de-France avec un espace central de plus en plus polarisé. La Seine-Saint-Denis se paupérise dans le contexte régional et renforce son rôle d'accueil de populations modestes et des immigrés.

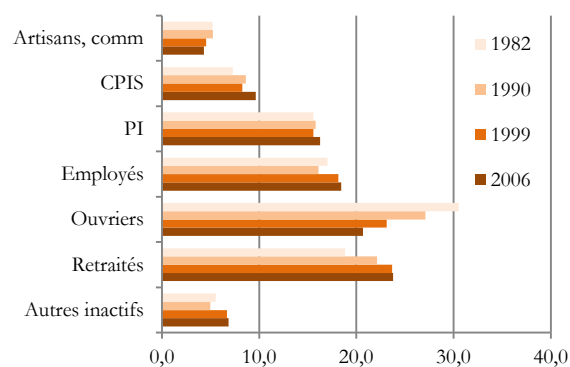
III.1 - La sous-représentation des ménages de cadres s'accroît

Si la Seine-Saint-Denis n'a échappé ni au recul du monde ouvrier observé en Ile-de-France comme en France, ni au vieillissement de la population avec une progression des ménages retraités, la montée des ménages de cadres ne l'a guère concerné. On peut donc dire que globalement le département est resté relativement en marge de la déformation par le « haut » de la structure sociale régionale et qu'il n'a pas comblé son retard. Depuis 1982, la part des ménages dont la personne de référence est cadre est passée de 7,3% à 9,6% (+2,3 points) quand elle augmentait de 14,7% à 21,3% (+6,6 points) en Ile-de-France. Si la baisse des ouvriers y a été un peu plus forte qu'en moyenne dans la région (-9,8 contre -8,4), le nombre de ménages d'employés y a augmenté de +1,4 point pour une baisse régionale de -1,6 point et c'est le seul département où les ménages d'inactifs – hors retraités - a progressé (+1,3 point) alors qu'il a baissé de -1,1 point dans la région.

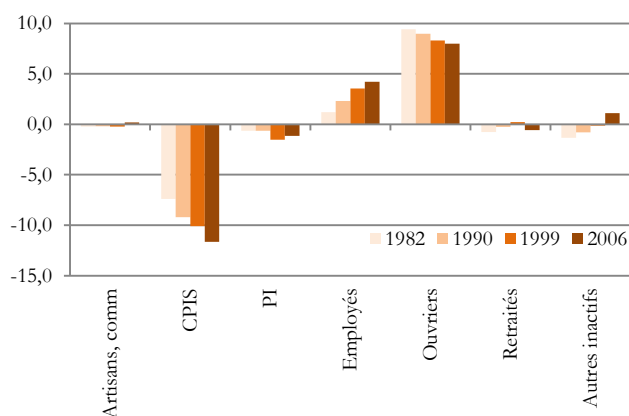
Dans le contexte régional, la sous-représentation des cadres s'accroît, la surreprésentation des ouvriers se tasse alors que celle des employés s'accroît. La Seine-Saint-Denis n'a accueilli que 4,4% des 450 000 ménages supplémentaires de cadres, mais 37% des 63 700 ménages supplémentaires d'employés entre 1982 et 2006. Les professions intermédiaires restent toujours légèrement sous-représentées.

Il n'y a pas eu d'inflexion sur la période récente [1999-2006]. La part des cadres s'est accrue de 1,4 point contre +3 points en Ile-de-France.

Evolution de la structure sociale des ménages de Seine-Saint-Denis, 1982-2006



*Evolution du profil de la Seine-Saint-Denis par rapport au profil régional**



*lecture : en 1982, la part des ménages cadres est inférieure de 7,4 points à celle de la région, en 2006, l'écart est de 11,7 points, la sous-représentation des cadres s'est donc accentuée dans le département par rapport à la région.

Evolution de la structure sociale des ménages de Seine-Saint-Denis (%), 1982-2006

	Artisans, comm	Cadres	Professions. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs
1982	5,2	7,3	15,6	17,0	30,5	18,8	5,5
1990	5,2	8,6	15,8	16,1	27,1	22,1	5,0
1999	4,5	8,3	15,6	18,1	23,1	23,7	6,7
2006	4,3	9,6	16,3	18,5	20,7	23,8	6,9

Sources, recensements

III.2 - Un département de plus en plus pauvre dans le contexte francilien

L'évolution des revenus atteste aussi d'écart croissants entre les départements franciliens. Les écarts se sont creusés entre les trois départements les plus aisés – Paris, les Hauts-de-Seine et, dans une moindre mesure, les Yvelines – et les autres. Le revenu déclaré *moyen* par uc s'est accru fortement à Paris (+18,5 %) et dans les Hauts-de-Seine (+15 %) entre 2000 et 2008 en euros constants, sous l'effet notamment d'une élévation forte des hauts revenus. La hausse n'a été que de 2,3 % en Seine-Saint-Denis, pour une moyenne régionale de +10 %. Aussi, le revenu moyen déclaré des Parisiens ne cesse de s'élever par rapport à la moyenne régionale, passant d'un écart de + 23% en 2000 à +32% quand celui des Séquanos-Dyonisiens ne cesse de s'en éloigner (de -30% à -35%).

L'évolution des revenus *médians* est moins différenciée. La Seine-et-Marne a vu son revenu *médian* progresser autant que celui des trois départements les plus aisés (entre +7% et +8,6%) quand celui de la Seine-Saint-Denis diminuait légèrement (-0,4 %).

Le niveau des bas revenus (1^{er} décile) s'est affaibli en Seine-Saint-Denis (-0,7%), là où il était déjà le plus faible, et dans le Val-de-Marne (-0,2%). Il s'est fortement accru dans les Hauts-de-Seine (+12,4%) et sensiblement dans les Yvelines (8,7%), la Seine-et-Marne (7,8%) et Paris (6,1%). Les hauts revenus (9^e décile), ont progressé partout, avec des hausses s'échelonnant de 3% seulement en Seine-Saint-Denis à 13,6% dans les Hauts-de-Seine et 16,1% à Paris. On assiste donc bien à une paupérisation d'une partie de la population de la Seine-Saint-Denis, sensible chez les plus modestes mais aussi au sein des classes moyennes et à un net enrichissement des populations résidant dans les départements les plus aisés. Ces transformations sociales résultent pour beaucoup des migrations résidentielles sous l'effet du jeu des prix immobiliers et d'un impact différencié des transformations du tissu urbain.

Les données des CAF attestent aussi d'une progression de la pauvreté un peu plus forte qu'ailleurs. Fin 2009, la Seine-Saint-Denis accueille 23,4% de la population des foyers allocataires à bas revenus de l'Île-de-France, contre 22,0% fin 1998.

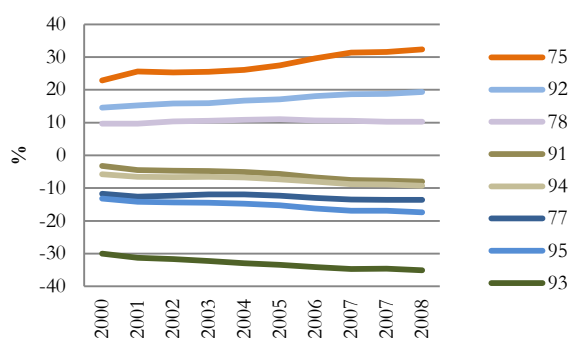
Evolution des revenus déclarés annuels par uc par département entre 2000 et 2008

	1 ^{er} décile			Médiane			9 ^e décile			Moyenne		
	2000*	2008	taux evol.	2000*	2008	taux évol.	2000*	2008	taux evol.	2000*	2008	taux evol.
Paris	5 465	5 797	6,1	22 584	24 298	7,6	56 760	65 886	16,1	29 907	35 441	18,5
Hauts-de-Seine	6 826	7 673	12,4	22 638	24 503	8,2	51 062	57 991	13,6	27 831	31 965	14,9
Seine-Saint-Denis	4 102	4 072	-0,7	14 943	14 889	-0,4	31 564	32 519	3,0	17 003	17 386	2,3
Val-de-Marne	6 563	6 553	-0,2	19 959	20 506	2,7	40 670	43 591	7,2	22 886	24 297	6,2
Seine-et-Marne	7 602	8 193	7,8	19 297	20 644	7,0	35 974	38 336	6,6	21 414	23 140	8,1
Yvelines	8 635	9 388	8,7	22 754	24 414	7,3	46 060	50 919	10,5	26 584	29 531	11,1
Essonne	7 856	7 953	1,2	21 229	22 023	3,7	40 021	41 995	4,9	23 471	24 620	4,9
Val-d'Oise	6 219	6 504	4,6	19 002	19 598	3,1	36 770	38 465	4,6	21 092	22 125	4,9
Île-de-France	6 258	6 570	5,0	20 266	21 234	4,8	43 693	47 648	9,1	24 293	26 777	10,2

*en euros de 2008, corrigé du changement de champ en 2007

Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux localisés des ménages

Evolution de l'écart à la moyenne régionale des revenus moyens par uc de chaque département



Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux localisés des ménages

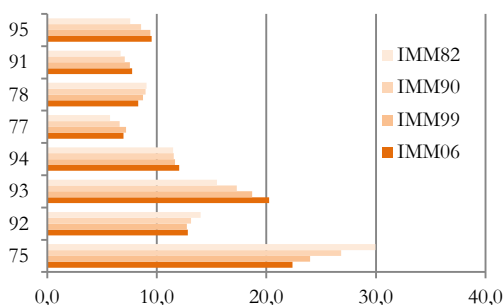
III.3 - La Seine-Saint-Denis relaie de plus en plus Paris dans l'accueil des immigrés

Si Paris et la Seine-Saint-Denis sont les deux départements qui accueillent le plus d'immigrés dans la région, ils s'inscrivent sur des trajectoires opposées. On assiste, depuis plus de 30 ans, à une nette redistribution de la population immigrée de la capitale vers la banlieue nord, sous les effets conjugués du regroupement familial, de l'installation progressive des familles immigrées dans le parc social de banlieue, et d'une gentrification de certains quartiers populaires de la capitale. En 1982, 30% des immigrés résidaient à Paris et 15,5% seulement, soit la moitié, en Seine-Saint-Denis. Depuis le poids de Paris a baissé de 7,6 points, celui de la Seine-Saint-Denis a augmenté de 4,7 points.

Parallèlement à ces évolutions, le poids des immigrés parmi la population a très fortement progressé en Seine-Saint-Denis (+10,8 points entre 1982 et 2006) alors qu'il n'a progressé que de 1,6 point à Paris. De la même façon, la part des enfants de moins de 20 ans dont au moins un parent est immigré a progressé de 19,6 points en quinze ans dans le département (période 1990-2006), contre seulement +5,5 points à Paris.

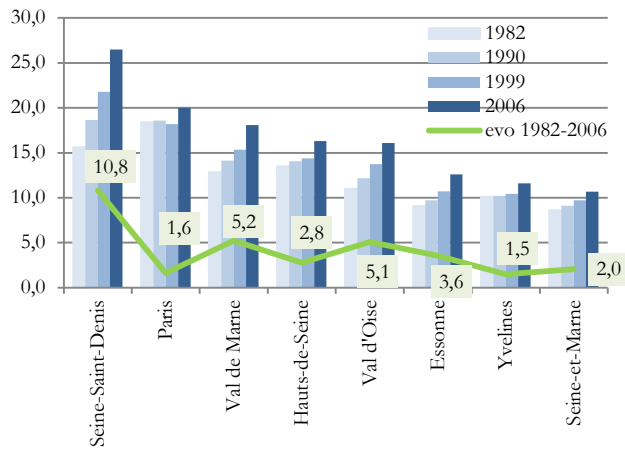
Depuis 1982, la croissance de la population immigrée s'est faite surtout dans les secteurs les plus modestes de la région¹⁶. La présence des immigrés africains et asiatiques et de leurs enfants s'y est sensiblement accrue. On assiste ainsi depuis un quart de siècle, dans ces secteurs, et notamment en Seine-Saint-Denis, à un double mouvement de paupérisation relative et de montée des minorités d'origines africaines et asiatiques. La ségrégation sociale du territoire par le revenu s'y double de plus en plus d'une ségrégation selon les origines. Elle devient d'autant plus stigmatisante qu'elle prend les couleurs de la diversité des Franciliens. Son moteur « économique » reste patent : le taux de chômage et la part des actifs ouvriers diminuent quand le statut social de la commune s'élève, pour les immigrés comme pour les Français de naissance. Mais il est probable que des logiques d'évitement liées à la scolarisation des enfants sont aussi à l'origine d'une désaffectation d'autant plus marquée que l'espace est défavorisé.

Evolution de la répartition des immigrés entre départements

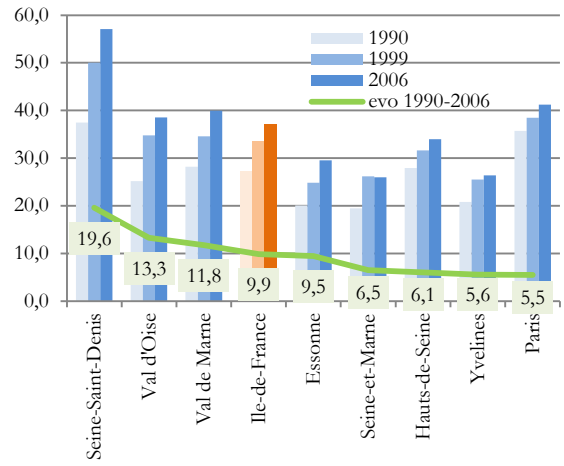


¹⁶ Sagot M, Les immigrés et leur famille en Île-de-France, Note rapide n°552, IAU-idF, juin 2011

Evolution de la part des immigrés dans la population de chaque département



Evolution de la part des enfants de moins de 20 ans dont au moins un parent est immigré dans chaque département



IV – Des dynamiques territoriales hétérogènes

IV.1 - La progression des ménages de cadres reste très localisée

Sur moyenne période [1982-2006], la quasi-totalité des communes du département sont restées à l'écart de la dérive vers le haut de la structure sociale des ménages. Quelques communes ont toutefois tiré leur épingle du jeu. Aux Lilas, à Neuilly-Plaisance et Montreuil, la part des cadres s'est accrue plus rapidement qu'en moyenne dans la région (+6,6 points)¹⁷, tout comme celle des professions intermédiaires. A l'opposé, certaines ont enregistré une baisse de la part des cadres et des professions intermédiaires parmi les ménages : Clichy-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, Villetaneuse, La Courneuve, Bobigny et Pierrefitte-sur-Seine.

Si l'on replace ces évolutions dans le contexte francilien en référence à la typologie faite sur les ménages (p21), il apparaît clairement que l'expansion des cadres en Ile-de-France depuis 30 ans n'a guère touché les deux secteurs les plus populaires qui couvrent les trois-quarts du département. En proche banlieue nord (classe 8), les ménages relevant de catégories très précaires ont fortement progressé : employés de service direct aux particuliers, inactifs de moins de 60 ans, chômeurs n'ayant jamais travaillé. Ce sont souvent des ménages constitués de femmes élevant seules leurs enfants. La part des cadres a baissé ou n'a que très faiblement augmenté. En banlieue plus éloignée (classe 7), on a plutôt assisté à un vieillissement sur place des catégories populaires avec une hausse prononcée des retraités.

Sur la période récente [1999-2006], la plupart des communes restent toujours à l'écart de « l'embourgeoisement » régional.

La part des ménages de cadres n'a progressé significativement que dans les communes limitrophes du sud-est du département, et notamment dans cinq communes où la croissance a été plus rapide qu'en moyenne dans la région (+3 points) : Coubron, Les Lilas, Montreuil, Neuilly-Plaisance et Vaujours¹⁸. L'évolution est en-deçà mais proche de la moyenne régionale à Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois et Noisy-le-Grand. En revanche, les cadres continuent d'éviter l'ouest du département. Leur part n'augmente quasiment pas à Stains, Dugny, Bobigny, Clichy-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil et Sevran, et baisse à La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine et Epinay-sur-Seine.

La part des ménages occupant une profession intermédiaire a peu évolué en Ile-de-France (+0,3 point), notamment au cœur de l'agglomération. La hausse a été sensible – plus de 2 points - à Pavillons-sous-Bois, Dugny, Villemomble, Montreuil et au Raincy. Elle se situe entre 1,5 et 2 points à Romainville, Saint-Ouen, Coubron et Pierrefitte-sur-Seine. A l'opposé la baisse a été soutenue à L'Île-Saint-Denis (-5,1), Vaujours (-2,8), Villetaneuse (-2,2) et plus modérée à Neuilly-sur-Marne, Le Bourget, Noisy-le-Sec, Bobigny, Clichy-sous-Bois, Sevran et Epinay-sur-Seine.

La part des ménages d'employés a diminué dans la région (-0,4 point) surtout à Paris et dans les communes des Hauts-de-Seine, mais a progressé à l'ouest de la Seine-Saint-Denis. Elle a baissé sensiblement à Coubron (-3,1), Le Bourget (-2,2) et Rosny-sous-Bois (-1,9), mais a fortement augmenté à Dugny (+4,7), Le Blanc-Mesnil (+3) et L'Île-Saint-Denis (+3).

Le recul des ménages ouvriers a été général (-2,1 points en Ile-de-France), avec des baisses de plus de 4 points à Neuilly-Plaisance (-5,5), Dugny (-5,2), Vaujours (-4,9), L'Île-Saint-Denis (-4,8) Noisy-le-Grand (-4,4) et Aubervilliers (-4,4).

L'évolution de la part des retraités (+0,9 en Ile-de-France) est très contrastée. Les plus fortes hausses se sont produites dans les communes pavillonnaires de l'est du département : Coubron (+5,1), Neuilly-sur-

¹⁷ Respectivement +9,8 points aux Lilas, +9,1 points à Neuilly-Plaisance et +7,1 à Montreuil, pour une moyenne régionale de +6,6 points entre 1982 et 2006.

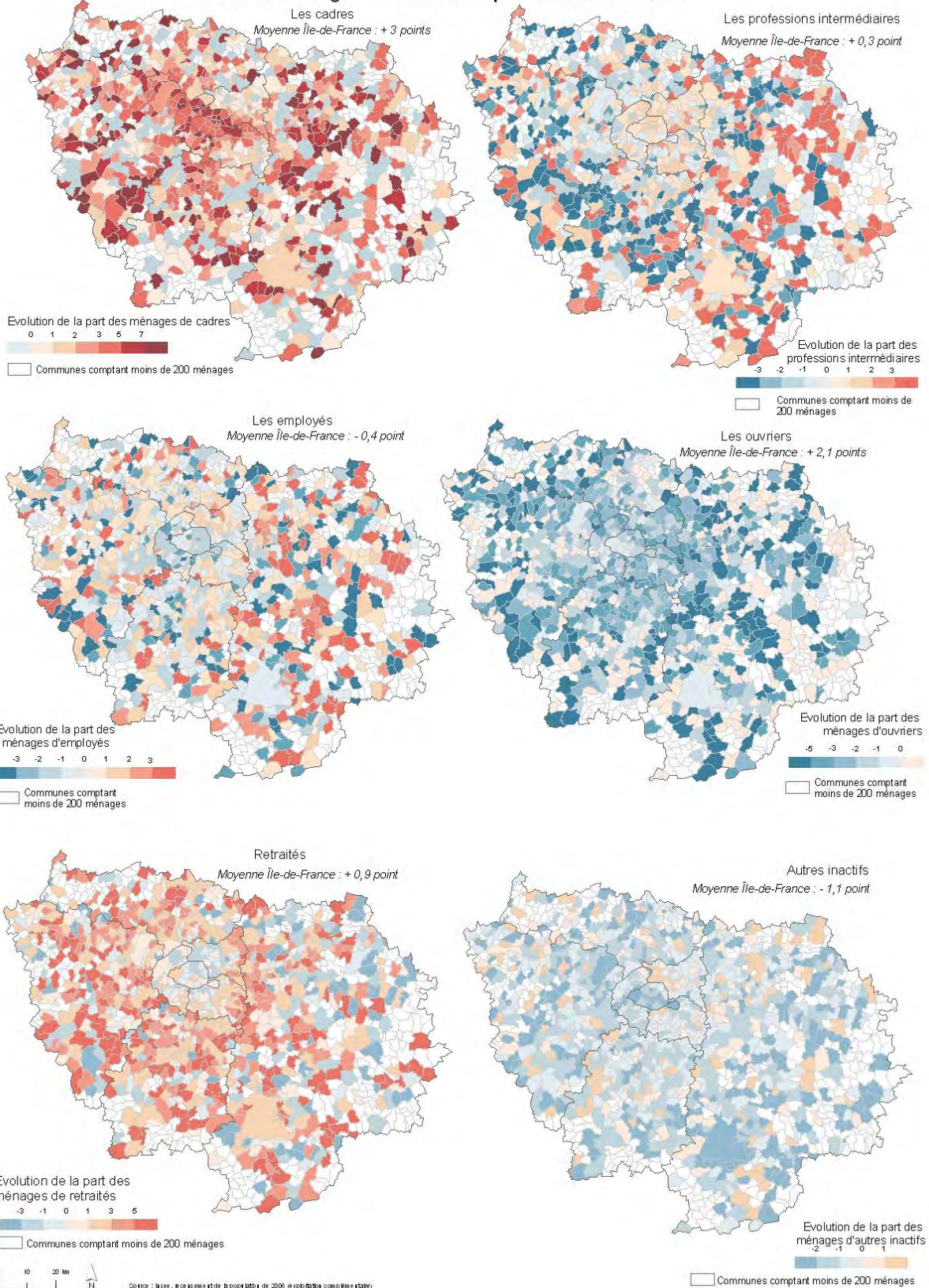
¹⁸ Coubron (+4,6 points), Les Lilas (+4,3), Montreuil (+3,7), Neuilly-Plaisance (+3,5) et Vaujours (+3,5), pour une moyenne régionale de +3 points entre 1999 et 2006. Si Vaujours et Coubron sont des communes relativement peu peuplées (4705 et 6273 habitants en 2009), ces évolutions sont particulièrement significatives aux Lilas (22433 habitants), Neuilly-Plaisance (20318) et Montreuil (103 192).

Marne (+3,9), Vaujours et Villeteuse (+3,8), Tremblay-en-France et Gournay-sur-Marne (+3,3), Montfermeil et Villepinte (+3,2), Neuilly-Plaisance (+3,1). A l'inverse, les retraités sont moins nombreux à l'ouest, et notamment, dans les communes proches de Paris, investies progressivement par des ménages plus jeunes.

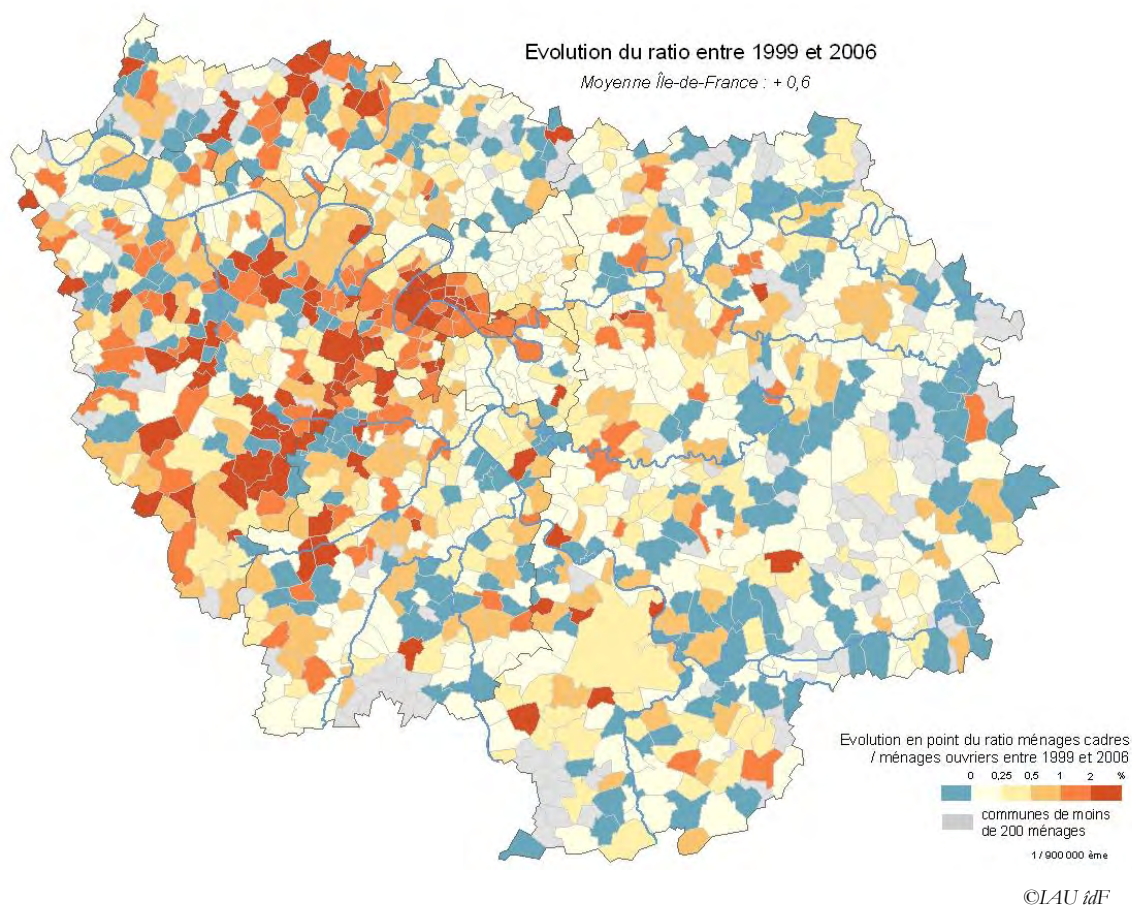
La part des ménages d'inactifs (hors retraités), qui sont souvent plus précaires que les autres, a baissé dans la région (-1,1) et sensiblement à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Le recul a été prononcé à Coubron (-2,5) et Neuilly-Plaisance (-2,4), mais ces ménages ont progressé à l'ouest du département : Aubervilliers (+2,7) et dans les communes de L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et Le Pré-Saint-Servais (+2,3).

Le déséquilibre cadres/ouvriers reste très marqué en Seine-Saint-Denis. Replacé dans le contexte régional, le ratio (ménages de cadres / ménages d'ouvriers) évolue très faiblement dans les communes du département. La hausse n'est supérieure à celle de la région (+0,44 point) entre 1999 et 2006 que dans quatre communes : Gournay-sur-Marne (+0,78), Coubron, Neuilly-Plaisance (+0,53) et Les Lilas (+0,48). Le rééquilibrage à Gournay n'est lié qu'au passage à la retraite des ménages d'ouvriers, la part des ménages de cadres n'ayant pas augmenté. Les effets de rattrapage sont donc très localisés dans le département, et les changements à l'œuvre restent encore limités à certains quartiers de la trame urbaine.

Evolution de la part des menages entre 1999 et 2006 selon la catégorie sociale de la personne de référence



Evolution du ratio ménages de cadres / ménages d'ouvriers entre 1999 et 2006



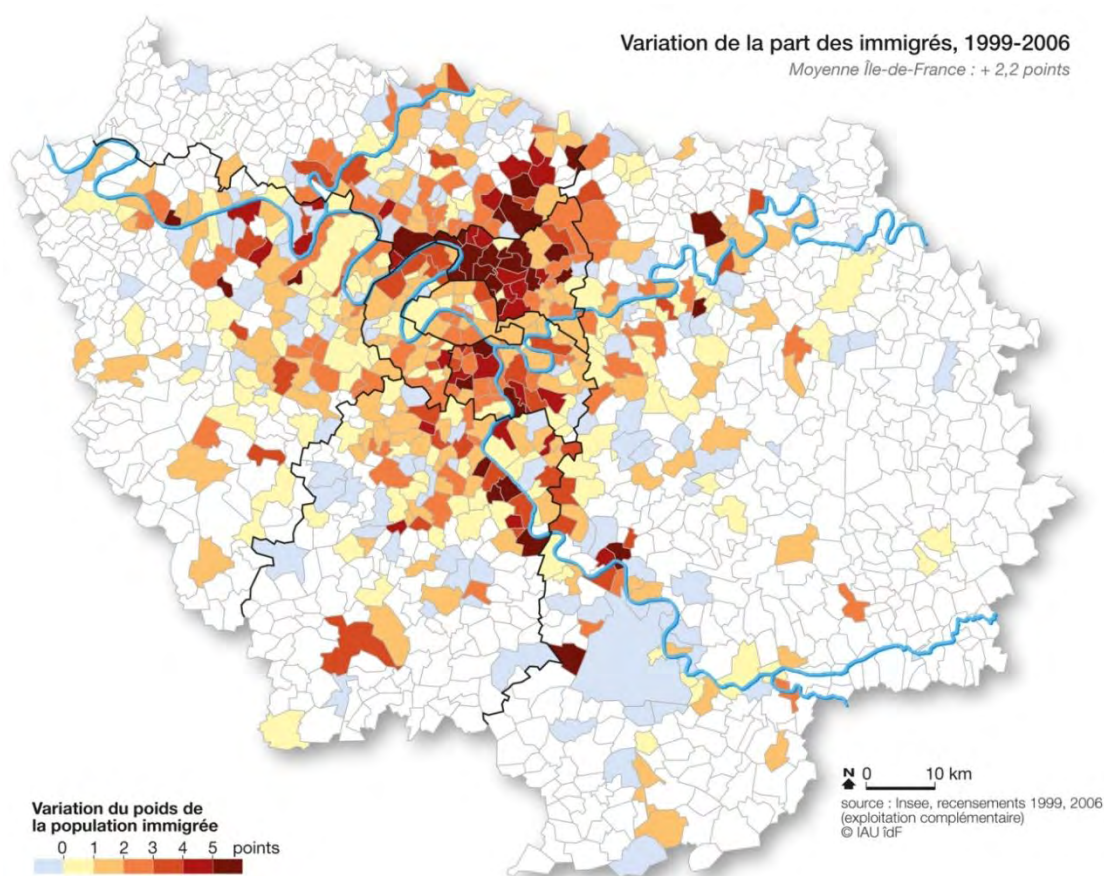
IV.2 - Présence accrue des immigrés dans la partie la plus dense du département

L'évolution de la présence des immigrés permet de compléter le tableau des transformations sociales. La part des immigrés s'est accrue de 2,2 points en Ile-de-France entre 1999 et 2006. Cette croissance a été plus importante dans 28 des communes du département, situées dans la partie la plus dense où la part du parc social et du locatif privé est importante. C'est au Bourget (+9 points), Aubervilliers (+8,3) et Saint-Ouen (+8) que cette progression a été la plus forte.

A l'inverse cette part a baissé à Coubron (-1,9 point). La hausse est inférieure à 1 point à Montfermeil, Dugny et aux Lilas. Elle se situe entre 1,4 et 2,2 points, par ordre croissant, à Noisy-Le-Grand, Gagny, Villemomble, Aulnay-sous-Bois, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Tremblay-en-France et au Raincy. Alors que de façon générale, la population immigrée tend à se concentrer de plus en plus en Seine-Saint-Denis, cinq communes échappent complètement à cette tendance, puisque les immigrés y sont de plus en plus sous-représentés dans le contexte régional. C'est le cas de Coubron, Gagny, Le Raincy, Villemomble et Neuilly-Plaisance.

Côté enfants, la part des enfants de moins de 20 ans dont au moins un parent est immigré a augmenté de 3,6 points en Ile-de-France entre 1999 et 2006. L'évolution a été plus marquée dans la plupart des communes du département (31 sur 40) avec des ordres de grandeur très variés. La hausse a été particulièrement forte au Bourget (+22,3 points). On trouve ensuite, entre +10 et +11 points, Sevran, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Epinay-sur-Seine, Clichy-sous-Bois et Romainville. A l'opposé, cette part a augmenté plus faiblement qu'en moyenne à Dugny, Noisy-le-Grand, Gagny, Aulnay-sous-Bois, Le Raincy, Les Lilas et Neuilly-Plaisance et a baissé à Coubron et au Pré-Saint-Gervais.

Evolution de la part des immigrés entre 1999 et 2006



En blanc : communes de moins de 100 immigrés

IV.3 – Appauvrissement absolu ou relatif important dans plus de la moitié des communes

L'évolution du profil des revenus permet d'avoir une vision plus synthétique des évolutions. Elle atteste bien d'un creusement des écarts avec le reste de la région dans la majorité des communes.

Ce qui est frappant c'est l'appauvrissement quasi-généralisé des populations les plus précaires en Seine-Saint-Denis. Le 1^{er} décile des revenus diminue dans plus de la moitié des communes (22), stagne dans trois ou ne progresse que faiblement, en deçà de l'évolution régionale (+4,9%), dans six. Ce niveau des bas revenus n'augmente significativement que dans cinq communes : Villetaneuse, Le Bourget, Dugny, Montreuil et Coubron.

Toutefois cette évolution du 1^{er} décile n'est pas toujours en phase avec celle des populations couvertes par le RMI et l'API, ce qui correspond au Rsa socle (données CAF)¹⁹. La part des populations couvertes par le Rsa n'a reculé que dans la commune de Gournay-sur-Marne entre 1999 et 2009, là où elle était déjà particulièrement faible. Elle n'a faiblement progressé (en deçà de la moyenne régionale de +0,74) que dans 4 communes à dominante pavillonnaire où la pauvreté reste faible : Tremblay-en-France, Neuilly-

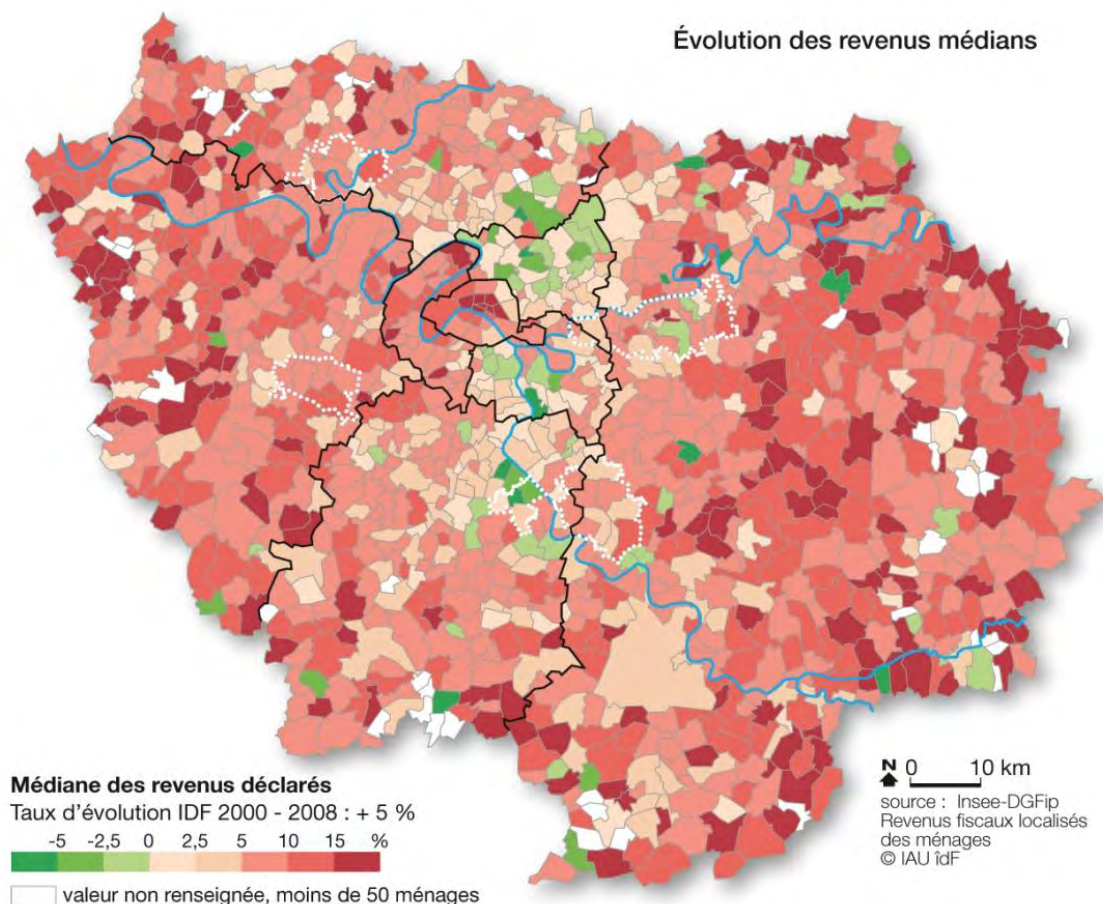
¹⁹ La corrélation entre l'évolution du 1^{er} décile (entre 2000 et 2008) et la part de la population couverte par le RMI et l'API (1999-2009) est assez faible ($R^2=0,381$), alors que le lien entre le niveau de D1 et la part de la population couverte par le RMI et l'API est beaucoup plus élevé ($R^2=0,863$). Ces analyses ont été faites sur les communes de la Seine-Saint-Denis.

Plaisance, Le Raincy et Coubron. A l'inverse l'augmentation a été très forte à L'Île-Saint-Denis (+5,1 points) et Clichy-sous-Bois (+4,9).

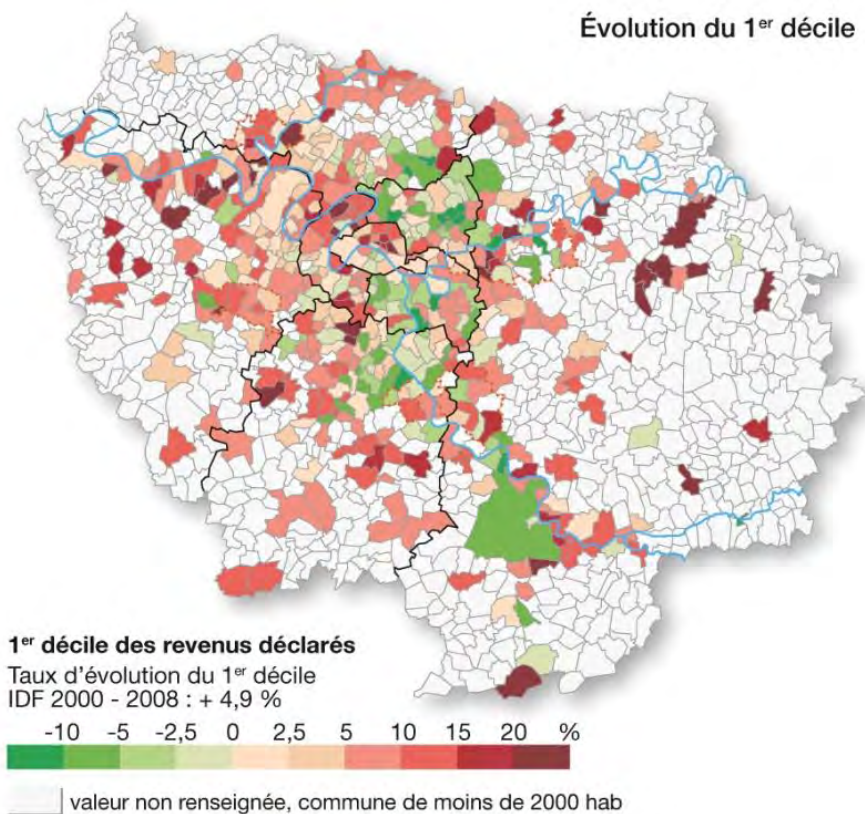
Si l'on s'intéresse au milieu de la distribution des revenus, c'est à dire aux classes modestes à moyennes de ces communes, les baisses en euros constants de la médiane sont certes moins nombreuses (14 communes) mais l'évolution est proche ou dépasse celle de la région (+5%) dans seulement huit communes : Saint-Ouen (+8,1%), Neuilly-Plaisance (+6,7%), Dugny (+6,2%), Gournay-sur-Marne (+6%), Villetaneuse (+5,9%), Vaujours (5,2%), Les Lilas (5%) et Noisy-le-Grand (+4,6%).

A l'autre extrémité des revenus (9^e décile), les baisses sont moins nombreuses (10) et concernent les communes parmi les plus pauvres du département, mais peu de hausses rivalisent avec l'évolution régionale (+9,3%). Seules Saint-Ouen (+10,5%), Le Raincy (+9,3%), Neuilly-Plaisance (+8,9%) et Le Pré-Saint-Gervais (+8,4%) peuvent se prévaloir d'un enchérissement de leurs hauts revenus similaire ou supérieur à celui de la région. La hausse est plus faible mais significative à Noisy-le-Grand (+5,9%), Romainville (6,1%), Villemomble (6,1%), Montreuil (+7,1%) et Gournay-sur-Marne (+7,2%).

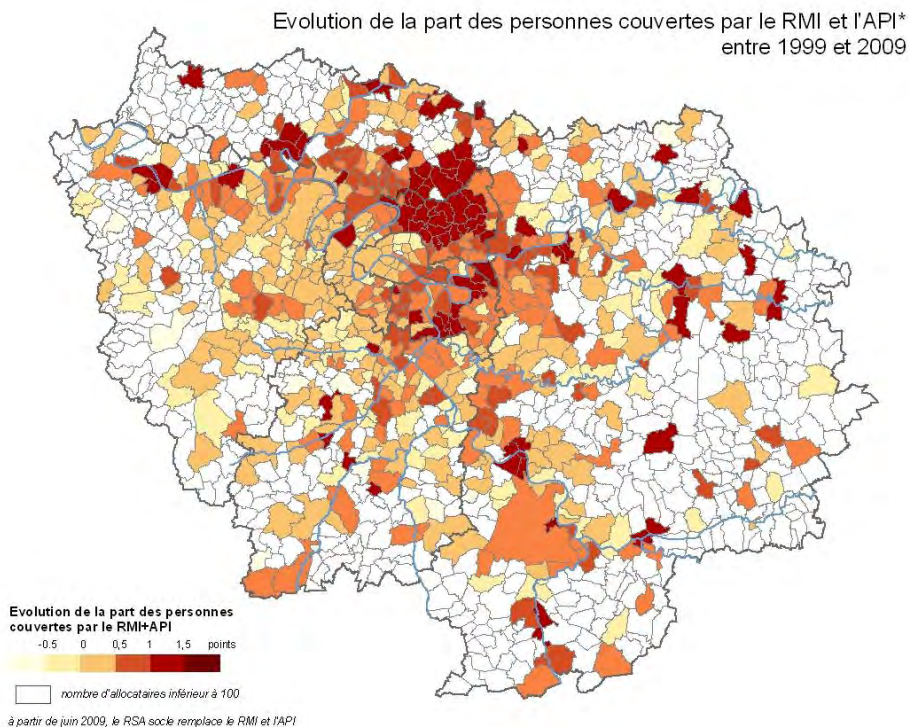
Evolution du revenu médian par uc entre 2000 et 2008



Evolution du 1^{er} décile de revenu par uc et de la part de la population couverte par le RMI



©LAU îdF – Source : Insee-DGI



Source : Pirus C., CTRAD, à paraître dans l'atlas des Franciliens, LAU-idF, 2012

Il est possible de synthétiser l'ensemble de ces évolutions (cf. tableau ci-après) en rapprochant les évolutions de trois de ces indicateurs aux évolutions régionales. On a retenu la part de la population couverte par le RMI et l'API, la médiane et le 9^e décile de revenu par uc.

Il apparaît ainsi clairement que les deux tiers des communes s'appauvrissent nettement dans le contexte régional. Pour six d'entre elles, tous les indicateurs évoluent négativement : Aubervilliers, Pierrefitte-sur-Seine, L'île-Saint-Denis, Epinay-sur-Seine, Sevran et Le Bourget. La part des populations couvertes par le Rsa socle y augmente plus que dans la région, la médiane des revenus et le 9^e décile y diminuent en euros constants. Pour d'autres communes, le glissement s'opère surtout en bas et au milieu de la distribution : la médiane baisse modérément mais le 9^e décile progresse légèrement (Pantin, Bondy, Le Blanc-Mesnil, Noisy-le-Sec, Drancy, Villepinte, Livry-Gargan, Tremblay-en-France). Dans quatre communes, les évolutions sont très défavorables en haut et en bas de l'échelle des revenus, mais la médiane des revenus a légèrement augmenté. Il s'agit de Clichy-sous-Bois, Bobigny, Stains et La Courneuve. Dans sept communes, enfin, la part des bénéficiaires du RSA socle a augmenté un peu plus vite que dans la région, la médiane et le 9^e décile ont progressé mais moins vite que dans la région. L'appauvrissement n'est donc que relatif dans le contexte régional. Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Montfermeil, Les Pavillons-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis.

Coubron présente une situation atypique. La commune est aisée dans le contexte régional, les populations couvertes par le Rsa évoluent faiblement en raison de son caractère très pavillonnaire, mais la médiane et le 9^e décile ont à peine progressé.

Le bilan est contrasté dans 9 communes où l'évolution d'une partie seulement des revenus (la médiane ou le 9^e décile) s'est faite à un rythme voisin du rythme régional. A Villetaneuse, Vaujours et Dugny, la situation des ménages à bas revenus se dégrade, surtout à Dugny, mais le revenu médian progresse un peu plus rapidement que dans la région. C'est la situation des ménages à revenus élevés (9^e décile) qui s'est nettement améliorée au Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Villemomble et Romainville, l'évolution étant plus équilibrée et proche de la région à Noisy-le-Grand et Gagny.

Les dynamiques sont plus nettement positives dans 5 communes : Le Raincy, Les Lilas, Neuilly-Plaisance, Gournay-sur-Marne et Saint-Ouen. C'est à Saint-Ouen que les hausses de revenu sont les plus fortes dans le département, juste devant Neuilly-Plaisance et Gournay-sur-Marne, deux communes très pavillonnaires. La pauvreté évolue peu à Neuilly-Plaisance, recule à Gournay-sur-Marne mais s'accroît plus vite que dans la région à Saint-Ouen où les inégalités tendent donc à se creuser. Aux Lilas, les évolutions sont similaires à la région. Le Raincy reste une commune très aisée dans le contexte francilien mais l'évolution du revenu médian est moindre que dans la région.

Si l'on replace ces différentes évolutions au regard des transformations sociales, on constate que des similitudes dans les évolutions des profils de revenus peuvent recouvrir des réalités sociales différentes.

Ainsi, Coubron, Neuilly-Plaisance et Vaujours s'embourgeoisent du fait d'une progression marquée des ménages de cadres et de retraités. L'évolution de Villetaneuse est proche de celle de Vaujours, mais l'arrivée de cadres y est plus faible. Aux Lilas et à Montreuil, les cadres et les professions intermédiaires viennent remplacer des retraités (départs ou décès). A Dugny, dont le profil de revenu tend aussi à s'améliorer, ce sont les catégories moyennes de professions intermédiaires et d'employés qui remplacent les ouvriers et les retraités. C'est aussi le cas à Gournay-sur-Marne, la hausse des retraités compense la baisse des ouvriers. Le Raincy se caractérise par une hausse des ménages des catégories intermédiaires.

Dans plusieurs cas, le fort taux de construction a facilité la transformation sociale de la commune. C'est le cas à Dugny, Gournay-sur-Marne, Vaujours où la part des nouveaux logements, construits entre 1999 et 2006, dépasse 10% mais aussi à Neuilly-Plaisance, Les Lilas et Noisy-le-Grand où elle avoisine 9%. En revanche, les évolutions sont moins sensibles à Saint-Denis en dépit d'un taux de construction important (9%).

Tendances d'évolution 2000-2008 des revenus dans le contexte régional*

Appauvrissement absolu (D) ou relatif important (Dr) (27 communes)	DDD	Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Le Bourget, Pierrefitte-sur-Seine, L'île-Saint-Denis, Sevran
	DDDr	Bondy, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Livry-Gargan, Noisy-le-Sec, Pantin, Villepinte, Tremblay-en-France
	DDrD	Bobigny, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Stains
	DDrDr	Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Montfermeil, Les Pavillons-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Le Pré-Saint-Gervais ^a , Romainville ^a
Situation intermédiaire	ArDrDr	Coubron
	<i>Amélioration sensible de la médiane</i>	Villetaneuse, Vaujours, Dugny, Villemomble ^{aa} , Gagny ^{aa}
	<i>Amélioration sensible du 9^e décile</i>	Montreuil, Noisy-le-Grand
Amélioration similaire à la région		Le Raincy, Les Lilas, Neuilly-Plaisance, Gournay-sur-Marne
Enrichissement	DrAA	Saint-Ouen

*Note de lecture : dans la colonne 2, on désigne par des lettres le sens des évolutions de la part de la population couverte par le Rsa socle (1^{ère} lettre), de la médiane (2^e lettre) et du 9^e décile (3^e lettre) des revenus par uc. Les évolutions de revenu sont mesurées en euros constants de 2008. La lettre **D** correspond à une *détérioration absolue* (hausse plus rapide qu'en moyenne dans la région de la part des personnes couvertes par le Rsa ou baisse en euros constants entre 2000 et 2008 de la médiane ou du 9^e décile). La lettre **Dr** signifie une stabilité ou une augmentation plus faible qu'en moyenne dans la région de la médiane ou du 9^e décile. Dans ce cas il y a une détérioration relative dans le contexte régional. La lettre **A** signifie une *hausse* plus importante qu'en moyenne dans la région de la médiane ou du 9^e décile ou que la part des bénéficiaires du Rsa a baissé (amélioration absolue). La lettre **Ar** signifie que la part des bénéficiaires du Rsa socle augmente plus faiblement que dans la région (amélioration relative).

^aLa médiane augmente très faiblement comme dans les autres communes du groupe, mais le 9^e décile augmente significativement.

^{aa}le 9^e décile augmente aussi significativement

V – La Seine-Saint-Denis : un sas ? une nasse²⁰ ?

Dans les secteurs où les évolutions sont les plus défavorables, les populations sont-elles assignées à résidence ou ces secteurs jouent-ils un rôle de passage, d'intégration dans la métropole, notamment pour les populations d'origine étrangère ? Autrement dit doit-on considérer ces secteurs comme des sas de transition ou comme des nasses retenant les populations les plus précaires ?

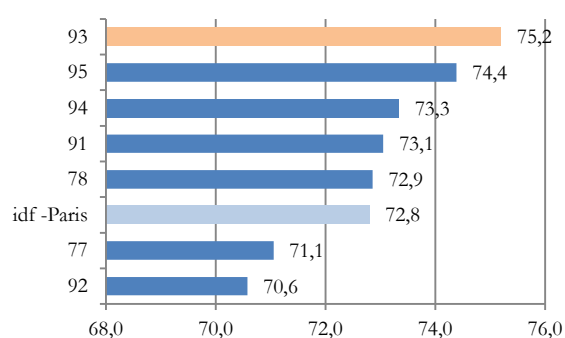
Il ne s'agit pas ici de procéder à une étude ad hoc sur ce sujet ni de clore le débat, mais de tirer les enseignements de trois études réalisées dans le cadre de l'IAU Île-de-France qui permettent d'apporter des éclairages en partant de trois angles différents. Est-on moins mobile en Seine-Saint-Denis ? La mobilité y accentue-t-elle la présence des populations les plus défavorisées ? La présence immigrée contribue-t-elle au renforcement des catégories modestes ou n'est-elle que le reflet d'un renforcement des classes populaires ?

V.1 - Les ménages de Seine-Saint-Denis sont moins mobiles

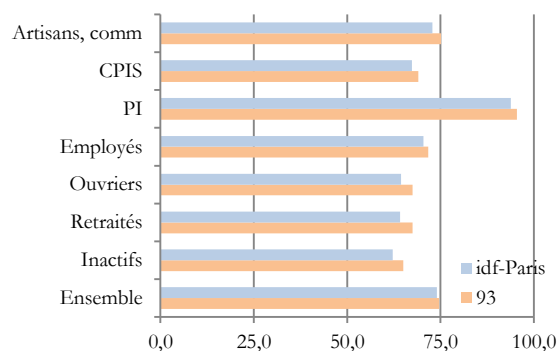
La plupart des ménages franciliens vivent en 2006 dans la même commune qu'en 2001. Plus de six ménages franciliens sur dix n'ont pas changé de logement au cours des cinq années précédant le recensement, et un sur dix a changé de logement sans changer de commune de résidence. Au total, un peu moins d'un ménage sur quatre ne résidait pas dans la même commune cinq ans auparavant (hors Paris).

La Seine-Saint-Denis ne s'écarte pas significativement de ce modèle global mais la part des ménages qui n'ont pas changé de commune (75,2%) y est toutefois supérieure aux autres départements²¹. La mobilité des ménages y est plus faible, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. L'écart avoisine 3 points pour les cadres, les professions intermédiaires et les employés.

Part des ménages n'ayant pas changé de commune entre 2001 et 2006



Part des ménages n'ayant pas changé de commune entre 2001 et 2006, par catégorie sociale



Insee, EAR 2006

On note de grandes différences entre les communes du département : les ménages de Stains sont très peu mobiles – 84% y résidaient déjà 5 ans plus tôt ; la mobilité paraît nettement plus forte au Pré-Saint-Gervais où seulement les deux tiers (66,6%) étaient déjà présents 5 ans auparavant. Plusieurs éléments peuvent

²⁰ Titre en référence au séminaire de CNAM du 16 décembre 2011 « Un département à la loupe : la Seine-Saint-Denis, sas ou nasse ? » sous la responsabilité de L. Davezies et P. Estèbe

²¹ Paris n'est pas pris en compte, la commune étant assimilée au département. La comparaison aurait pu se faire si l'arrondissement avait été pris en compte dans le lieu de résidence antérieur.

expliquer des différences parmi lesquels l'ampleur de la construction sur la période, la structuration du parc selon le statut d'occupation ou encore le profil social des communes. Les cadres sont, en effet, plus mobiles que les ouvriers, eux-mêmes nettement plus mobiles que les retraités.

La corrélation entre la mobilité et les nouvelles constructions est très nette²². La mobilité est aussi nettement liée à la composition sociale des ménages. Elle tend à être d'autant plus faible que la part des ouvriers est importante et que celle des cadres ou des professions intermédiaires est faible²³. Au-delà de mobilités différentes selon la catégorie sociale, cette composition sociale rend compte avant tout d'un certain degré d'attractivité de la commune. A catégorie sociale donnée, la mobilité tend ainsi à être plus faible dans les communes très populaires où la part des cadres et des professions intermédiaires est faible et où le parc social est important. C'est particulièrement net pour les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers qui sont moins mobiles dans les secteurs les plus populaires. Le lien entre l'importance des catégories populaires et celle du parc social est fort, aussi n'est-il pas étonnant de constater que la mobilité est corrélée négativement à la concentration du parc HLM ou de populations en difficultés²⁴. L'accès au parc HLM des populations modestes est un facteur de stabilisation résidentielle et les populations à faibles revenus ont moins de possibilités de bouger que les autres.

De la même façon, la relation est positive entre la mobilité et le niveau de vie médian²⁵, qui lui aussi est un bon indicateur de l'attractivité des communes.

Les communes où la mobilité est la plus élevée sont en grande partie aisées ou inscrites dans des dynamiques sociales ascendantes comme Saint-Ouen, Noisy-le-Grand, Les lilas, Le Raincy, Le Pré-Saint-Gervais, Vaujours, Dugny. Mais on y trouve aussi Le Bourget, dont les indicateurs de revenus sont à la baisse et où la part des logements construits après 1999 est modérée (4,7%).

A l'autre extrémité, parmi les communes où les ménages apparaissent le moins mobiles, où 78% à 84% d'entre eux n'ont pas changé de communes depuis 5 ans, on retrouve plusieurs des communes où la population s'appauvrit dans le contexte régional comme Stains, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Bobigny, Tremblay-en-France, Montfermeil, Drancy, Bondy et Romainville. Le taux de construction y est faible mais peut être modéré comme au Blanc-Mesnil, Montfermeil et Bondy où il atteint 5,7%. La pauvreté y est très élevée sauf à Tremblay-en-France (4%).

L'analyse communale est sans doute trop large pour appréhender les effets de « nasse ». Une analyse plus fine au quartier tenant compte de la construction et des statuts d'occupation montrerait avec plus d'acuité les différences de mobilité. Il n'en ressort pas moins, que le renouvellement de la population reste très faible dans certaines communes du département.

V.2 - La mobilité tend à renforcer la fonction d'accueil des catégories populaires

Une étude récente de Martine Berger²⁶ montre que la mobilité des ménages accentue les contrastes sociaux dans l'espace francilien. En 2006, un Francilien sur quatre n'habitait pas dans sa commune cinq ans auparavant. Qu'ils viennent d'une autre commune de la région, d'une autre région de France ou d'un autre pays, ces mouvements contribuent à modifier la structure sociale des territoires. « *Cette mobilité résidentielle renforce l'implantation des cadres au centre et à l'ouest de la région et la présence des ouvriers dans les grands ensembles d'habitat social en proche banlieue nord-est et dans les zones pavillonnaires périurbaines souvent situés aux confins de la région* ».

Le principe de l'étude est de comparer le profil social des ménages entrants dans une commune avec celui des sortants. Pour chaque commune, l'auteur a calculé sous forme d'indice la différence entre la proportion effectivement observée pour un groupe social donné parmi les entrants et la valeur « attendue »,

²² Le coefficient de corrélation entre la part des ménages n'ayant pas changé de commune et le taux de logements achevés après 1999 (les nouvelles constructions) est de -0,455. Plus la part des nouveaux logements est forte, plus la part des ménages n'ayant pas bougé est faible.

²³ Coefficient de corrélation entre la part des ménages n'ayant pas changé de commune et la part des catégories sociales respectivement de -0,556 (% de ménages de cadres), -0,593 (% de ménages de professions intermédiaires), +0,554 (% de ménages d'ouvriers).

²⁴ Le coefficient de corrélation entre la part des ménages n'ayant pas changé de commune et la part du parc HLM est de 0,453. Il est de 0,477 entre la part des ménages n'ayant pas changé de commune et la part de la population couverte par le RSA socle.

²⁵ Le coefficient de corrélation entre la part des ménages n'ayant pas changé de commune et le revenu médian des ménages est de -0,437.

²⁶ Martine Berger, La mobilité des ménages accélère le changement social en Ile-de-France, IAU, Note rapide n°559, juillet 2011

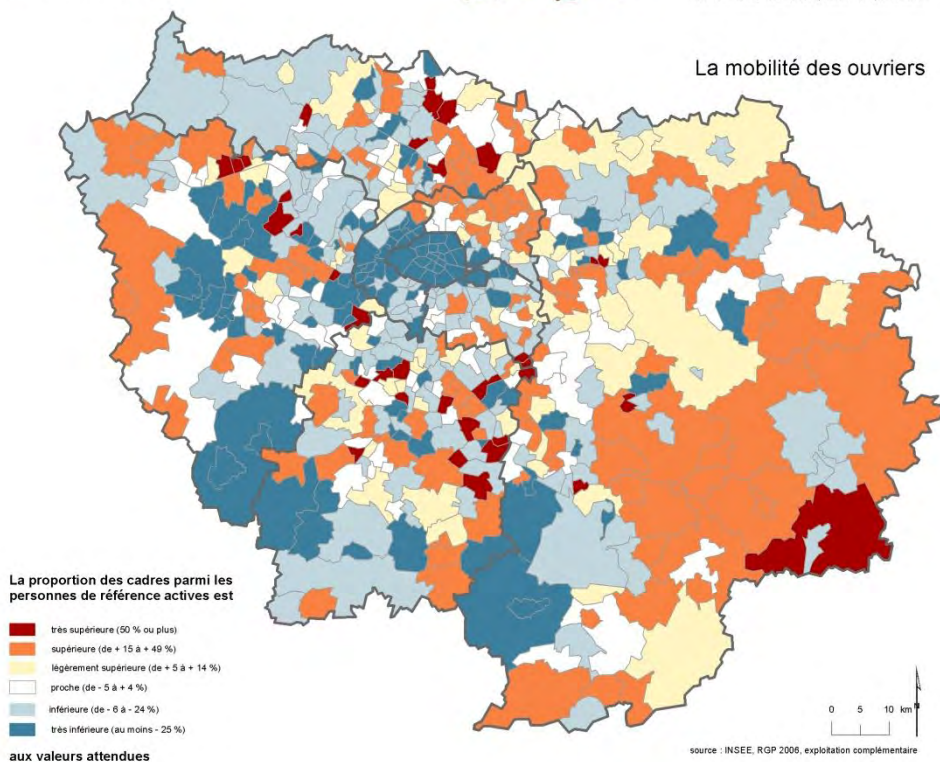
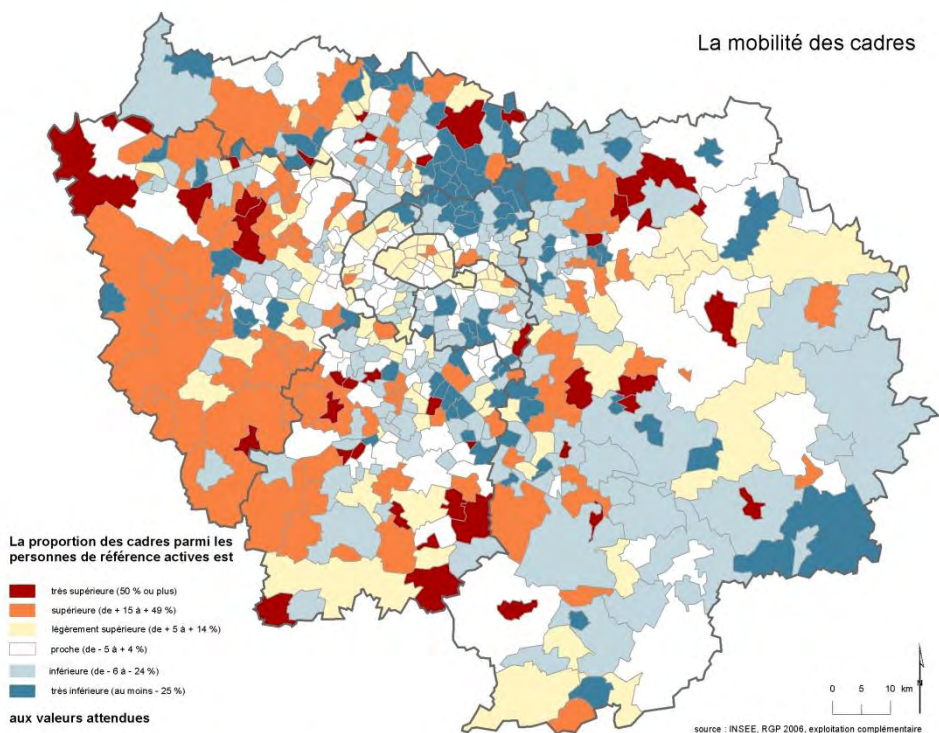
c'est-à-dire le niveau que devrait atteindre cette catégorie compte tenu de sa proportion parmi les sortants, corrigée de l'évolution moyenne régionale au cours de la période considérée. Lorsque cet indice est égal ou proche de 100, on considère que l'effet des migrations sur la composition sociale de la zone a été neutre. Lorsque la valeur observée est supérieure – ou inférieure – à la valeur attendue, on en déduit un renforcement – ou un affaiblissement – relatif de ce groupe et on peut mesurer ainsi l'ampleur du changement différentiel lié aux migrations.

Il apparaît très nettement au vu de cette étude que la mobilité des ménages de cadres renforce le déficit de cadres dans trois communes sur quatre dans le département. Dans le quart sud-est, cette mobilité a des effets neutres (Bagnole, Romainville, Noisy-le-Sec, Pantin, Villemomble et Gagny), positifs (Neuilly-Plaisance, les Lilas, Montfermeil), voire très positifs (Montreuil, Gournay-sur-Marne, L'Île-Saint-Denis).

Symétriquement, la mobilité des ménages ouvriers renforce fortement leur présence dans plus de la moitié des communes où l'habitat social est prépondérant, mais aussi dans quelques communes pavillonnaires situées à l'est du département. L'effet est neutre dans les communes de Saint-Ouen, Saint-Denis, Aubervilliers, Rosny-sous-Bois et Livry-Gargan. Il contribue à réduire significativement la présence ouvrière à Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Villemomble, Le Raincy, Les-Pavillons-sous-Bois, Dugny et, plus proches de Paris, Bagnole et Romainville. C'est à Montreuil et Les Lilas, que la mobilité des ménages ouvriers contribue le plus à leur recul.

Il apparaît ainsi clairement que la mobilité résidentielle accélère le changement social des communes de Montreuil, Les Lilas, Neuilly-Plaisance et Gournay-sur-Marne, en affaiblissant la présence ouvrière et en renforçant celle des cadres.

Effet comparé de la mobilité résidentielle des ménages de cadres et d'ouvriers sur la structure sociale



©LAU îdF

Source : Berger M., « La mobilité des ménages accélère le changement social en Ile-de-France », note rapide Iau-îdF n°559, juillet 2011

V.3 - La présence des ménages immigrés modestes renforce la différenciation sociale

La question sociale revêt un double visage en Ile-de-France, celle des classes sociales et celle de l'immigration. Les deux dimensions sont imbriquées mais la question des origines vient plutôt se surajouter à la partition sociale qui reste le terreau de la différenciation sociale du territoire²⁷. La concentration du parc social et d'un parc locatif privé dégradé dans des secteurs modestes conjuguée au mouvement de périurbanisation ont contribué à accroître celle des populations en difficultés et des immigrés, les ménages non-immigrés délaissant de plus en plus ces quartiers.

- *Une concentration d'immigrés en Seine-Saint-Denis qui va au-delà d'un effet de classe*

Les immigrés appartiennent davantage aux catégories populaires mais cette structure sociale rend peu compte de leur géographie résidentielle, et de moins en moins avec le temps²⁸. L'organisation territoriale des immigrés en fonction de la catégorie sociale se différencie assez nettement – et de plus en plus - de celle des natifs. Les immigrés sont relativement peu nombreux à vivre en grande couronne. Les ménages d'employés et de professions intermédiaires immigrés ont peu participé au mouvement de périurbanisation et sont beaucoup moins dispersés que les ménages natifs de même catégorie. Au sein des ménages immigrés, une ligne de partage dissocie très nettement les lieux de résidence des cadres, des autres. Alors que la majorité des ménages immigrés résident dans la banlieue nord et dans le Val de Marne en amont de la Seine, les cadres sont installés à Paris et dans les mêmes espaces que les cadres français de naissance situés à l'ouest. Leur présence est aussi à noter à Marne-la-Vallée à proximité d'Eurodisney. C'est la polarisation des cadres sur un espace très distinct des autres catégories qui marque la géographie sociale des immigrés, le pôle « ouvrier » jouant un rôle plus faible, puisque les employés, les retraités et une partie des professions intermédiaires partagent leurs territoires.

Dans l'observation de la géographie sociale des ménages immigrés, la diversité des origines interfère avec leur catégorie sociale. On ne peut écarter l'hypothèse que des logiques de regroupement par origine peuvent, au moins dans un premier temps, l'emporter sur celle des catégories sociales. Toutefois, il apparaît que la concentration accrue des immigrés africains en banlieue nord tient moins à des effets de regroupement par origine qu'à des processus d'évitement de territoires stigmatisés²⁹ à la faveur des parcours résidentiels.

- *Les natifs s'éloignent des immigrés, sauf des immigrés cadres*

Depuis trente ans, les ménages natifs ont eu tendance à s'éloigner des ménages immigrés, sauf des immigrés cadres. En 2006, les cadres, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et les ménages d'inactifs (retraités et autres) sont plus distants de toutes les catégories sociales immigrées - à l'exception des cadres immigrés – qu'en 1982. Les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, qui ont pour partie accédé à la propriété en grande couronne, se sont seulement éloignés des ouvriers immigrés, qui sont restés dans les anciens bastions industriels et les secteurs les moins prisés de banlieue. Mais cette prise de distance a été beaucoup moins forte que celle opérée par les autres catégories sociales. A l'encontre de cette distanciation, les ménages natifs sont plus proches des cadres immigrés en 2006 qu'en 1982, quelle que soit leur catégories sociale. Le rapprochement le plus net est celui des immigrés cadres avec les natifs exerçant une profession intermédiaire.

La concentration accrue des ménages ouvriers immigrés depuis trente ans traduit donc l'éloignement de toutes les catégories sociales françaises de naissance qu'il faut rattacher au moins pour partie au désir d'accession à la propriété, qui a pu se concrétiser pour nombre de ménages modestes dans le périurbain seine-et-marnais. Elle dénote une désaffection généralisée de certains secteurs stigmatisés de banlieue, d'habitat social ou de parc privé dégradé, où la présence d'une population immigrée souvent en difficultés est importante.

²⁷ Sagot M, note rapide à paraître dans le cadre de l'atlas des Franciliens, 2012

²⁸ Idem même note rapide. Les propos qui suivent sont tirés de cette note

²⁹ Sagot M., Les immigrés et leur famille, note rapide Iau-idf n°552, juin 2011

- *Le jeu des parcours résidentiels*

L'accès au parc social par les immigrés et la périurbanisation ont concouru à la concentration accrue des populations les plus modestes et des immigrés dans les secteurs les plus pauvres et notamment en Seine-Saint-Denis. Depuis 1982, la part des propriétaires s'est accrue de 8,3 points en Ile-de-France quand la personne de référence est immigrée et de 9,6 quand elle ne l'est pas. La location dans le secteur libre a davantage reculé parmi les immigrés (-11,7 points contre -7,8 points). Mais, surtout les ménages immigrés sont de plus en plus locataires dans le parc HLM (+11,4 points) ce qui n'est guère le cas des autres ménages (+1,6 point). En 2006, 13,7% des ménages propriétaires sont immigrés dans la région, 23% des locataires du privé et 28,6% des locataires du parc social.

La diffusion de la propriété chez les immigrés s'est faite dans tous les segments du parc mais davantage dans les segments du parc les plus dévalorisés délaissés par les ménages français de naissance notamment dans le nord-ouest de la Seine-Saint-Denis ou l'est du Val d'Oise³⁰.

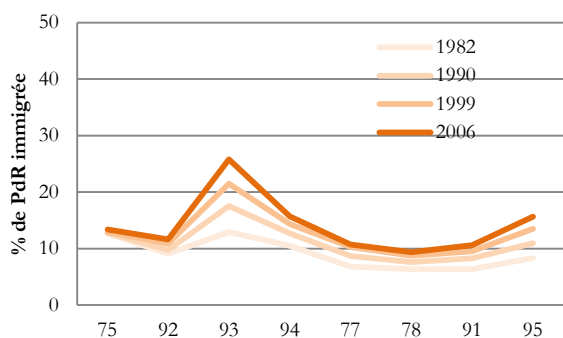
Le phénomène est tout aussi accentué dans le parc locatif privé, en raison d'un recul massif des ménages « natifs » dans les secteurs les plus modestes, couvrant toute la banlieue nord, une partie des communes en amont de la Seine dans le Val-de-Marne et des communes périphériques en politique de la ville. Ce phénomène, intervenu essentiellement avant 1999, est à rapprocher du mouvement d'accession à la propriété des classes moyennes dans le péri-urbain notamment. Toutefois son ampleur atteste d'une nette désaffectation des territoires les plus pauvres.

Dans le parc social, la sélection par le marché passe au second plan. Le jeu des attributions, la localisation du parc et son environnement social sont plus décisifs. Depuis 1982, la progression des ménages immigrés s'est faite à des rythmes à peu près similaires dans tous les segments du parc social, mais plus faiblement dans les secteurs les plus aisés. Il en va de même pour les ménages non immigrés entre 1982 et 1999, avec cette fois une progression nettement plus faible dans les secteurs les plus pauvres. Mais depuis 1999, le nombre de ménages non-immigrés baisse dans le parc social, et plus sensiblement dans les secteurs les plus modestes. Au final, contrairement aux autres segments du parc de logement, la présence des ménages immigrés s'est ainsi renforcée dans l'ensemble du parc social quel que soit le degré de richesse de la commune, avec toutefois une hausse plus marquée dans les espaces pauvres. C'est donc moins l'évolution différenciée du peuplement de ce parc en fonction de la richesse des communes que son inégale répartition sur le territoire qui contribue à la hausse de la concentration de la population immigrée dans la région. Sa localisation reste donc un levier d'action pour contrer les effets du marché sur la concentration de la population immigrée et de la pauvreté en Ile-de-France.

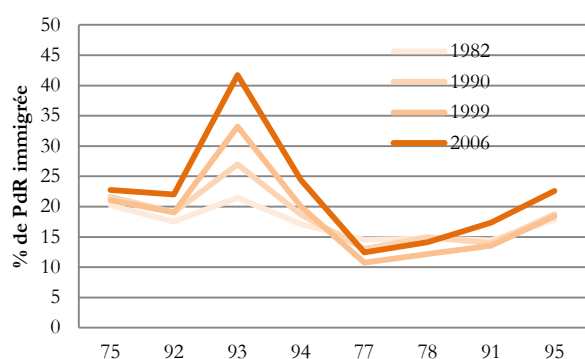
Les ménages immigrés comme les plus modestes sont les premiers à pâtir du durcissement du marché immobilier - accès plus difficile au parc social en raison d'une offre insuffisante, envolée des prix immobiliers – qui bloque leurs trajectoires résidentielles.

³⁰ Op cité

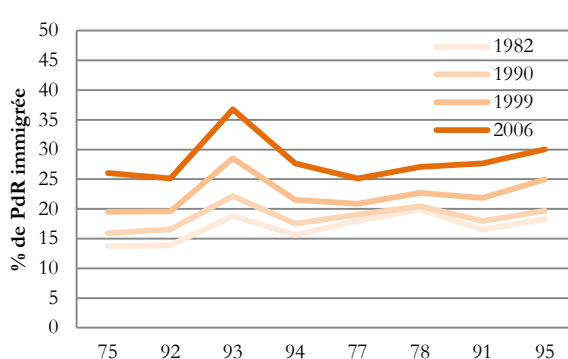
*Evolution de la part des immigrés
 parmi les propriétaires, par département*



*Evolution de la part des immigrés
 parmi les locataires du parc privé*



*Evolution de la part des immigrés
 parmi les locataires du parc social*



Source : Insee, EAR 2006

* * *

Au rôle historique de la Seine-Saint-Denis dans l'accueil des ménages populaires de l'agglomération centrale s'ajoute désormais celui d'intégration des populations issues de l'immigration africaine et asiatique. La Seine-Saint-Denis est ainsi en première ligne pour faire du cosmopolitisme régional, à travers le multilinguisme et la diversité des cultures, un facteur de développement et un atout potentiel dans la mondialisation, à l'instar de nos voisins britanniques. Les défis auxquels elle doit faire face, sont le fruit de logiques et de mécanismes métropolitains, dont les solutions doivent aussi être envisagées à cette échelle.

Annexe

La population municipale des communes au 1/1/2009

Nom de la commune	Population municipale
Aubervilliers	74 701
Aulnay-sous-Bois	82 525
Bagnolet	33 839
Le Blanc-Mesnil	51 106
Bobigny	48 503
Bondy	53 448
Le Bourget	14 296
Clichy-sous-Bois	29 962
Coubron	4 705
La Courneuve	37 700
Drancy	66 670
Dugny	10 527
Épinay-sur-Seine	53 777
Gagny	38 765
Gournay-sur-Marne	6 387
L'Île-Saint-Denis	7 017
Les Lilas	22 439
Livry-Gargan	41 206
Montfermeil	24 722
Montreuil	103 192
Neuilly-Plaisance	20 318
Neuilly-sur-Marne	33 157
Noisy-le-Grand	63 405
Noisy-le-Sec	39 270
Pantin	52 161
Les Pavillons-sous-Bois	21 226
Pierrefitte-sur-Seine	28 277
Le Pré-Saint-Gervais	18 121
Le Raincy	13 779
Romainville	25 786
Rosny-sous-Bois	40 867
Saint-Denis	105 749
Saint-Ouen	46 510
Sevran	50 021
Stains	33 951
Tremblay-en-France	35 036
Vaujours	6 273
Villemomble	28 031
Villepinte	35 740
Seine-Saint-Denis	1 515 983

Source, Insee, EAR 2009

